

# LE BIEN PUBLIC

Bull. Parler Français  
Casier 236

JOSEPH BARNARD, Directeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

## LE SERMENT

Un journal relevait l'autre jour le fait qu'à Québec, un jeune garçon, coupable d'avoir sonné une fausse alarme, s'est vu condamné à cinq ans de réclusion. La punition est assurément sévère, et notre confrère se demande, non sans à-propos, si nos tribunaux dans l'application des peines gardent toujours la proportion qui existe entre le simple délit, et le crime véritable. Malheureusement pour la bonne renommée de notre justice, cette proportion nécessaire n'existe pas. Il y a des crimes infamants sur lesquels on fait silence, et qui, pourtant, devraient être punis avec la dernière rigueur; et parmi ses crimes, le parjure, qui ne soulève même plus la moindre indignation.

Et à ce propos encore, le confrère rappelle que dans la triste affaire Ledue-Letourneau, le nommé Ledue, flétri de l'accusation de parjure par le président du tribunal, n'a jamais été inquiété ni alors, ni depuis. Nous trouvons une démonstration plus angoissante encore de cette indifférence coupable vis-à-vis le pire des crimes, lors de cette dénonciation en plein Parlement du prétendu scandale de l'élection d'Hochelega. Deux ou trois individus se sont évidemment parjurés là, et de la plus cynique façon, soit dans leurs affidavits, soit dans leurs contre-affidavits, touchant le même fait, et ce en présence de tout le Parlement, en présence du Ministre de la Justice; ces gens n'ont jamais été inquiétés.

Nous trouvons simplement odieux cet aspect nouveau de notre mentalité; il nous révèle un état de chose des plus inquiétants, non seulement pour l'avenir, mais pour dès maintenant. La base de la société, c'est le serment. Nous l'exigeons de tous ceux qui occupent une position officielle en ce pays, depuis notre Gouverneur général jusqu'au secrétaire-trésorier de la moindre de nos municipalités. Nous l'exigeons dans nos cours de justice; les biens, l'honneur, la vie de nos concitoyens, ne dépendent que d'un serment. Que devenons-nous, si ce serment n'est plus respecté et si ce serment n'est plus respectable?

Les peuplades les plus bornées ont toujours cru au serment; que l'engagement pris, l'ait été en considération des peines futures, ou sur les mânes des ancêtres, ou encore sur l'arme de combat, il reste rigoureusement inviolable; le parjure y est flétri avec la dernière indignation. Avec tous nos progrès, et toute notre civilisation, valons-nous moins moralement, que ces enfants de la Nature? De nos jours, certains peuples irréligieux ont trouvé commode de s'engager sur l'honneur; les abusés n'ont pas été lents à apprendre ce que cet engagement vaut. Pour que le mot "honneur" vaille dire quelque chose, il faut d'abord un profond sens moral que seule l'idée religieuse peut donner.

Ici, dans notre catholique province de Québec, cette non valeur de plus en plus marquée que nous semblons donner au serment, nous paraît une monstruosité inexplicable. Nos pères, profondément religieux, n'osaient pas toujours recourir à cette terrible solennité du serment; ils s'engageaient sur l'honneur, et le témoignage de l'Histoire est là pour nous rappeler jusqu'à quel point, chez ces braves, la parole valait un écrit. Le mensonge est le refuge habituel et commode des peureux et des lâches; l'affirmation de la vérité demande de la bravoure; nos pères avaient cette cranerie-là; nous, leurs fils, avons-nous leur bravoure? Hélas...

Nos mœurs politiques abâtardies sont évidemment pour beaucoup dans cette atrophie de notre sens morale: le spectacle journalier de la polémique qui triomphe par le mensonge, et qui reste prête à tous les reniements qui enrichissent, a fait école. A force de laisser dire et de laisser croire qu'en politique tout est permis, nous sommes bien prêts de faire de nos tribunaux tout autre chose que des sanctuaires de vérité. Le Ciel y est trop souvent pris à témoin du mensonge, et pour le trop grand nombre, la Bible ne semble là que pour être prostituée; et cela, non seulement pour les choses de la politique, mais pour toutes autres choses. Par contre, on a le cynisme de pratiquer le simulacre du serment dans les bas-fonds de la cabale électorale; aux pauvres diables dont on vient d'acheter la conscience, l'on fait jurer de voter pour la main qui les paie.

Le fait que toutes ces iniquités puissent s'accomplir librement, sans que la justice s'en émeuve, et le plus souvent, avec l'approbation tacite de ceux pourtant qui ont la garde de la morale publique, est à nos yeux, l'une des plus tristes caractéristiques de notre époque.

Dans la République athée des Etats-Unis, l'application des châtiements corporels menace encore le parjure; ici l'honneur arrive où ce frein nécessaire ne fonctionnera même plus. La vérité est pourtant à la base de toute société, et c'est le devoir de l'Etat de s'employer à son intégral maintien, et de sévir impitoyablement contre les prévaricateurs et les parjures par tous les moyens à sa disposition.

Pour nous de la province catholique de Québec, nous avons mieux que la juste crainte des moyens coercitifs pour garder au serment tout le respect qui lui est dû; nous sommes les fils de l'Eglise Catholique qui est la gardienne suprême de la Vérité, et qui nous enseigne à mourir pour la défense de cette Vérité. Nous descendons aussi des héroïques pionniers de ce pays qui avaient, avant tout autre courage, le courage de la vérité.

En ne respectant pas la foi du serment, nous forlignons deux fois: à toute cette légion de martyrs de notre Religion Catholique qui ont su sceller la vérité de leur sang; à nos glorieux ancêtres qui avaient la fierté de la parole donnée, et le respect inviolable de la foi jurée. Contemplons plus souvent ces courages d'autrefois, pour retrouver un peu ceux qui nous manquent aujourd'hui.

## Mgr J. B. Comeau

SON ÉLOGE FUNÈBRE (suite)

Mgr Comeau ne dirigeait pas seulement les âmes de son confessionnal, mais encore de son bureau. Là, dans un tête-à-tête plus intime, dans des conversations plus familières et paternelles, que de directions sûres n'a-t-il pas données, que de consolations n'a-t-il pas prodiguées; mais son grand cœur savait compatir à toutes les infortunes, et son expérience de la vie, et sa science du cœur humain, lui faisaient trouver les paroles qui relèvent le courage et qui met un baume sur les plaies du cœur. Aussi les visiteurs nombreux qui se pressaient chaque jour à son bureau de curé, en sortaient-ils tous consolés, réjouis, heureux.

C'était bien le bon pasteur, celui dont l'Evangile nous en trace le por-

trait, qui aime ses brebis, qui les cherche partout et qui n'attend pas que les brebis viennent d'elles-mêmes à lui. Sur la rue, en voyage, partout, il aimait à faire du bien, il invitait les âmes à se confesser, à s'approcher de la Table Sainte. C'était donc un grand confesseur, en même temps qu'un grand directeur; mais, pour être cela, combien il lui a fallu de fatigue, de renoncement à lui-même, de mortifications.

Pour être un directeur d'âmes, il faut bien des qualités: Il faut du renoncement, du dévouement, de l'empire sur soi-même, des vues surnaturelles, une connaissance profonde du cœur humain; pour pouvoir diriger les âmes, pour aller au fond des cœurs, il faut de plus une science théologique sûre. Or, Mgr Comeau a toujours été un studieux, très souvent, lorsque nous allions le voir à sa chambre, et que son ministère lui donnait quelques loisirs, nous le trou-

vions sa théologie morale entre les mains, étudiant toujours, afin de donner à sa direction l'appui d'une science éclairée, d'une doctrine sûre.

Il avait à un haut degré le respect de l'autorité, mais de la manière voulue et selon l'ordre, de la manière dont Dieu le veut, et en cela il était un exemple d'édification pour ses confrères. C'est par obéissance à l'ordre de son évêque, qu'il quitta la cure de St-Léonard pour prendre la direction du Séminaire, c'est par obéissance toujours inspirée par des motifs supérieurs, qu'il abandonna pour la cure des Trois-Rivières, la belle cure d'Yamachiche, où il avait fait tant de bien, où il possédait tous les cœurs et à laquelle il s'était si attaché.

Maintenant, que dire de sa charité? Elle vous est bien connue pour l'avoir éprouvée souvent.

C'était une charité vraiment surnaturelle, et elle ne s'est jamais démentie. Il aimait à faire plaisir à tout le monde, malgré les importunités, les tracasseries de toutes sortes. Toujours le sourire sur les lèvres, il accueillait tout le monde, les pauvres comme les riches, les justes comme les pécheurs; et ceux-là même qui le critiquaient, qui le ridiculisaient, venaient auprès de lui chercher les consolations qu'ils avaient besoin dans leurs peines.

Sa charité s'étendait à tous, sans exception de personne, et il possédait la confiance de tout le monde, mais elle se dépensait surtout pour les pauvres. Les pauvres des Trois-Rivières savent à quoi s'en tenir à ce sujet. Il leur donnait tout: son cœur, ses affections, son argent, et sous ce rapport il allait parfois jusqu'à la prodigalité. A ceux qui lui faisaient des observations à ce sujet, il leur répondait: "Que voulez-vous; je ne puis pas refuser."

Bon et cher ami, vous allez disparaître dans quelques instants de nos regards, nous ne vous disons pas adieu, mais au revoir, au ciel. Et vous, fidèles, qui remplissez ce temple, n'oubliez pas dans vos prières celui que nous pleurons aujourd'hui, et qui fut toujours pour vous un pasteur zélé, un père aimant et dévoué; mais rappelez-vous surtout les exemples qu'il vous a donnés par la sainteté de sa vie, par la fidélité à diriger toujours sa conduite selon les vues de la Providence, et selon l'ordre de la volonté de Dieu.

## L'Exposition bat son plein

Nous avons eu jusqu'à présent une température idéale pour le bon succès de notre Exposition commencée lundi. Notre ville est envahie par un grand nombre de visiteurs, et les entrées sur le terrain ont été considérables, surtout mercredi. Hier en effet avait lieu la réception des ministres, et cet événement attire toujours beaucoup de monde. Aujourd'hui jeudi les visiteurs devront être aussi très nombreux; bref, nous croyons que les directeurs auront lieu de se féliciter du succès au point de vue financier.

Les exhibits de chevaux et de bétail sont considérables, et absolument intéressants à voir; par contre, les produits de la ferme et de l'industrie sont peu nombreux. Le Midway est plus fourni que jamais, et le grand nombre d'amusements divers fait la joie des amateurs de spectacles gais et abracadabrants.

Les courses qui attirent ici un nombre considérable d'amateurs, ont été très belles, et sous ce rapport, l'Exposition a été un succès aussi marqué que par les années passées.

La grande avenue qui longe le cimetière et mène aux terrains est constamment arrosée, ce qui est un grand service à rendre aux piétons. Il est malheureux toutefois que par ce temps sec et de grandes chaleurs, l'arrosage ait été suspendu par toute la ville. Nos visiteurs emporteront un désagréable souvenir des flots de poussière dont on les couvre. C'est comme un fait exprès.

Si vous désirez vous procurer une bonne plume fontaine "Waterman" et avoir de bonnes impressions, allez au "BIEN PUBLIC", 3 Rue Hart, Trois-Rivières.

## L'Avocat de la Cité

Le nouveau Conseil de ville doit sous peu faire le choix d'un avocat de la Corporation. L'occasion se présente de doter le département légal, le plus important de tous nos départements, d'un officier de premier ordre, et de ne pas faire entrer dans cette nomination, aucune considération politique.

Ce sera justement là que le nouveau Conseil devra donner la mesure de sa sincérité. Et nous l'attendons là.

## Choses Municipales

### Notre eau est pure

Par le compte rendu que nous donnons de la dernière séance du Conseil, nos lecteurs verront que le rapport de l'analyste Bernier constate l'absence pureté de notre eau souterraine. L'absence de bactéries et de coli bacilles est une garantie précieuse que notre eau d'alimentation ne contient aucun germe de maladie infectieuse ni de fièvre typhoïde. Les cas de cette terrible maladie que nous mentionnions l'autre jour doivent donc être attribués à la présence fortuite de l'eau du St-Maurice dans les tuyaux d'aqueduc.

Nous remarquons avec plaisir que le Dr. Bernier partage notre opinion, et rappelle à la Corporation qu'il est de son devoir d'avertir les citoyens quand l'eau pure nous est momentanément retirée. Nous comptons bien que la chose se fera ainsi.

Autrement, nous serons obligés de tenir la Corporation péuniairement responsable pour tout accident provenant de sa négligence à nous avertir à temps du danger.

### La pompe doit être baissée

L'ingénieur constatant la baisse considérable des eaux rappelle à la Corporation que la pompe aspirante devrait être baissée de 8 pieds pour faciliter davantage la prise d'eau.

Nous croyons savoir qu'il a été déjà question l'an dernier de baisser le niveau de cette pompe; nous ne comprenons pas pourquoi la chose n'a pas été faite. Chose certaine, c'est que cette demande de l'ingénieur doit être accordée immédiatement. Il y a là une urgence qui ne doit souffrir aucun délai.

### Le gaz et l'électricité

Nous approuvons absolument la résolution du Conseil chargeant M. Bach d'étudier la possibilité de nous donner le gaz ici. Nous souhaitons que la chose se réalise le plus tôt possible.

A une séance précédente du Conseil, nous voyons que le gérant de la North Shore demandait à la ville de nommer un inspecteur municipal chargé de surveiller la pose des fils et des installations électriques. Cet inspecteur devrait être nommé.

Du reste, dans un de ses précédents rapports au Conseil, notre chef des pompiers recommandait la nomination de cet inspecteur, ayant constaté que la plupart de nos incendies n'avaient pas d'autre cause que l'installation défectueuse des fils électriques.

Une autre nomination qu'il s'agit de faire, ou plutôt, qu'il s'agirait de demander au Gouvernement de faire, serait celle d'un inspecteur fédéral de gaz et d'électricité. Nous avions autrefois ici un inspecteur de gaz; ce poste est devenu vacant avec la disparition du précieux combustible, mais nous aurions toujours dû avoir un inspecteur de lumière et de pouvoir électrique. La surveillance constante d'un officier compétent est une sauvegarde indispensable pour le public qui a le droit d'avoir toujours à sa disposition le degré d'intensité de lumière ou de pouvoir qu'on a promis donner.

Nous croyons que le Gouvernement ne peut refuser la nomination de cet officier, du moment que ceux qui la lui demande ont raison de la lui demander.

CONSULTATION : De 10 à 12 heures A. M. 2 à 4 P. M. 7 à 8 P. M.

**Dr C. A. BOUCHARD**  
Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.

**MEDECIN-CHIRURGIEN**  
CHIRURGIE-GENERALE  
S'occupe surtout des Maladies des Femmes, Maladies Génito-Urinaires, 26 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

**E. H. GERMAIN,**  
Ingénieur Conseil et Entrepreneur Travaux Publics

Projets de Chemins de fer, Aqueducs et tous travaux d'hydrauliques tels que Digues et développement de pontons d'eau. Plans et devis de Ponts en fer et en béton armé. Etudes sur la stabilité des constructions, des fondations et des planchers d'entrepôts, Edifices Publics et Privés.

23 années de pratique active.

Architectes adjoints : Asselin & Brousseau.

174 NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES.

### Les Autobus

La présence ici de deux autobus a donné à plusieurs l'illusion de ce futur et lointain service de tramways qui paraît bien être en panne pour longtemps. Au fait, si une compagnie entreprenante mettait au bénéfice de notre population un service régulier et bien organisé de quinze à vingt autobus, nous pourrions peut-être attendre moins malaisément le fameux tramway.

Les cochers de place ont récriminé auprès du Conseil contre l'intrusion subite de ces deux autobus, et le Conseil s'est déclaré disposé à fuir des misères aux autobus. Nous nous demandons toutefois en vertu de quelle loi existante.

Le transport à dix sous sur les terrains de l'Exposition constituait une sérieuse concurrence à nos cochers de place, et nous sommes assez enclin à sympathiser avec ceux de ces derniers qui ont en l'honnêteté de rester fidèles au tarif, pendant l'Exposition comme en tout autre temps, et avec les étrangers, comme avec ceux qui savent le prix réglementaire.

Il y a eu tant d'abus sous ce rapport par le passé que nous espérons que, cette année, notre police a su mettre bon ordre à ce qui constitue une disgrâce pour nous aux yeux des étrangers.

## Le meurtrier Harry Thaw

### EN FUITE

Le meurtrier Thaw s'est enfui d'un asile d'aliénés, et vient d'être arrêté à Coaticook. Il attend dans la prison de Sherbrooke le moment d'être extradé aux Etats-Unis.

### Perdu

Gilet gris fer, un lorgnon marqué J. P. Mennier dans un gousset, perdu mardi avant-midi. Récompense à celui qui le rapportera chez J. A. Bédard, 64 Niverville.

### A Louer

Cinq ou six appartements à louer avec le privilège d'y faire une cuisine.

S'adresser au No 43 Du Platon, Trois-Rivières.

Bureau : Tél. 500. Résidence : Tél. 120

**Dr E. BUISSON**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
20 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.  
(En face du Marché)

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 h.

Téléphone Bell 658. Résidence 337

**Dr J. H. BELAND**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
26a, RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.  
(Bloc Carignan)

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures. Dimanche par engagements.

## Département d'Epargne

**4%** INTERET de QUATRE pour **4%**  
cent alloué sur Dépôts.

**P. E. PANNETON & FILS, Banquiers**  
**TROIS-RIVIERES, Qué.**

## AVOCATS

**CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M.**  
Avocat  
6, rue St-Joseph, Tél. 233

**JOSEPH BARNARD**  
AVOCAT  
3 rue Hart, Tél. 640  
Résidence : 17 rue St-Pierre, Tél. 434

**L. P. GUILLET, FORTUNAT LORD**  
C. R.

**GUILLET & LORD,**  
Avocats  
20 rue St-Joseph, Trois-Rivières.  
Tél. 263

**GEO. HENRI ROBICHON**  
Avocat  
5a Bonaventure, Trois-Rivières

**P. N. MARTEL, AVOCAT**  
16 Bonaventure, Tél. Bell 61  
Les Trois-Rivières.

**N. L. DUPESSIS, C. R.,**  
Avocat  
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 66  
Les Trois-Rivières

**Frs Desilets Aug. Desilets**  
**DESILETS & DESILETS**  
Avocats  
25 - Rue Alexandre, - 25  
Tél. Bell 511 Trois-Rivières

**BRUNO MARCHAND**  
Avocat  
20 rue Alexandre, Tél. Bell 585  
Trois-Rivières

**J. A. Comeau, C. R. Tel. Bell 38**  
**Arthur Beliveau, LL. B.**  
**COMEAU & BELIVEAU**  
Avocats  
8 rue Des Forges, Trois-Rivières

**ARCHITECTE**  
Telephone 153 Telephone 453  
Bureau : Résidence :  
**CHARLES LAFOND,**  
Architecte-Evaluateur  
SPECIALITE : EDIFICES RELIGIEUX.  
Bureau : Résidence :  
15 Bonaventure 10 Alexandre  
Trois-Rivières.

## NOTAIRES

Telephone 491  
**J. A. TRUDEL**  
Notaire

Argent à prêter. Agent d'Immeubles  
Coin Hart et Alexandre,  
Bureau : Rue Alexandre, 3-Rivières

Boite de Poste 154 Tel. 235  
**J. A. LEMIRE, LL. L.**  
Notaire

Cessionnaire des Greffes des Notaires  
P. O. Guillet et P. L. Hubert  
Assurances et Argent à Prêter  
40 Alexandre (Coin Hart)  
Trois-Rivières

Telephone 241 ARGENT A PRETER  
**A. LEBRUN,**  
Notaire  
Cessionnaire du Greffe de feu  
P. Desilets, N. P.  
23, Bonaventure 3-Rivières.

**J. P. MEUNIER,**  
Opticien  
Diplômé de l'Institut de Boston  
36, rue Des Forges, Trois-Rivières

# LA MAISON FORTIN

## Est le Grand Magasin de Nouveautés des Trois-Rivières

L'assortiment le plus Complet en Marchandises Sèches Générales aux Trois-Rivières, entre Québec et Montréal et pouvant lutter avec ces Grandes Villes ; principalement dans les Valeurs que vous recevrez pour l'argent que vous donnez.

### Spécialités pour Dames dans Lignes Suivantes:

Etoffes à Robes, à Costumes et à Manteaux, Soieries, Velours, Rubans et Garnitures ; Corsets de toutes sortes. Gants, Bas, Lingerie, Manteaux et Costumes. N'oubliez pas de venir visiter nos Manteaux et Costumes d'automne pour Dames et Fillettes. Nous avons un plus bel assortiment que nous n'ayons jamais eu et qui sera prêt à exhibition le 25 août prochain.

**Pour Hommes :** Tweeds, Serges et Vecuna pour Habillement. Sous-Vêtements, Chemises, Gants, Chaussettes. Une Grande Variété dans ces Lignes.

### A L'Usage des Familles

Et de toutes les Marchandises à l'usage des Familles telles que : COTONADE, INDIENNE, GUINGAN, FLANELLES, FLANELLETTE, COUTIL, COTON à DRAPS, SERVIETTES, TOILE à NAPPE, COUVREPIEDS, COUVERTES, CONFORTABLES.

### Fournitures de Maisons

TAPIS, PAILLASSONS, PRELART, RIDEAUX, PORTIERES, TOILE POUR CHASSIS de toutes sortes.

P. S.—Nous invitons tout spécialement le Clergé et les Communautés ayant des achats à faire. Dans ces Lignes de Marchandises nous vous donnerons des Conditions très avantageuses. Une Visite est Sollicitée.

**Condition : toujours un Seul Prix**

# JOS. L. FORTIN, Prop.

## 177 Rue Notre-Dame,

## Trois-Rivières

## Conseil de Ville

Séance Régulière, le 18 Août 1913

Son Honneur le maire et MM. les échevins Ryan, Beaulac, Mercier, Clément et Bettez sont présents.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté tel que lu.

L'échevin Mercier donne avis qu'au temps et en la manière voulus par les règlements de ce Conseil, il proposera que le règlement nommant M. A. Désy avocat de la cité, soit rappelé et annulé.

M. Bettez donne aussi un avis de motion pour amender les règlements concernant les marchands de viande. Le greffier donne ensuite lecture du rapport des Comités Permanents pour les séances du 7 et du 14 août courant. Ces deux rapports sont adoptés.

### RAPPORT DES COMITES PERMANENTS

Assemblée du 7 Août 1913

A une assemblée des Comités Permanents du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue le septième jour d'août mil neuf cent treize, à l'Hôtel-de-Ville, à laquelle étaient présents :

Son Honneur le Maire J. A. Tessier, président, MM. les échevins O. Beaulac, N. E. Clément, L. P. Mercier, Robt. Ryan, J. L. Sanschagrin, Arthur Bettez, laquelle a été convoquée par avis du greffier, en la manière ordinaire.

Vos comités ont l'honneur de vous faire rapport :

10. Qu'ils ont pris en considération la requête de J. A. Dufresne & al., demandant de leur octroyer la somme de \$50,000.00, sous forme de bonus, pour les aider dans la construction d'un grand hôtel, dans le centre des affaires, dans la Cité des Trois-Rivières.

Les Comités croient que la charte ne donne pas au Conseil le pouvoir suffisant pour accorder cette requête.

2. Les Comités ont pris en considération la motion qui leur a été référée, pour autoriser le Maire à signer différents contrats de vente de terrains par la Corporation, à M. Joseph Fernand Fafard, Hector Godin ; Marie-Louise Dufresne, (veuve Octave Girard), Arthur Nobert ; Melle Blanche Girard.

Vos Comités suggèrent d'accorder cette motion.

3. Vos Comités suggèrent d'autoriser, le Chef de Police et le président du comité de police et du feu, à aller à Québec, pour visiter une échelle pour le Département du feu, laquelle échelle a été achetée par la Cité de Québec ; et faire rapport.

4. Vos Comités suggèrent, vu la demande de MM. Martel & Dufresne, et le rapport de l'Ingénieur de faire ouvrir les rues Hertel, Charlevoix et du Collège, suivant les titres de la Corporation.

5. Vos Comités suggèrent qu'il soit ordonné à l'Inspecteur de ville, de notifier les propriétaires de la rue Cartier, de mettre leurs trottoirs suivant la largeur voulue par les règlements

6. Lu un rapport du Chef de Police au sujet de la pose de lampe au coin des rues Cooke et St-François-Xavier, ainsi que sur l'Avenue Laviolette, entre les rues St-Martin et St-Maurice, lequel rapport lui a été demandé par l'assemblée du Conseil en date du 4 août 1913.

Vos comités suggèrent d'adopter ce rapport, savoir : Enlever la lampe à arc au coin des rues Laviolette et Panneton, et poser neuf lampes incandescentes au coin des rues suivantes : sur l'Ave Laviolette au coin des rues Richard, Cloutier, Panneton, DeFoix, et du côté Nord de la voie du chemin de fer du C. P. R., rue St-François-Xavier au coin des rues Cooke, Richard, Cloutier et Panneton, tel que désignées au croquis annexé au dit rapport.

7. Lu un rapport du Chef de Police en date du 7 août 1913, concernant le taillage des arbres, afin de faciliter l'éclairage des rues.

Vos comités suggèrent d'adopter ce rapport.

8. Lu une lettre de M. Moise Doucet, demandant de déplacer la borne-fontaine située vis-à-vis de sa propriété, au No. 25 de la rue St-Prospère.

Vu le rapport du chef de Police, vos comités suggèrent d'accorder cette demande, et de placer cette borne-fontaine de manière à la mettre en ligne avec le trottoir.

9. Lu une lettre du Chef de Police, mentionnant qu'il est invité à faire partie de la Convention des Chefs des Départements du Feu, qui aura lieu à New-York, du 1er au 6 septembre 1913.

Vos comités suggèrent d'autoriser le Chef de Police à assister à cette convention, et autorisent le trésorier à lui payer la somme de \$100.00 pour ses frais.

10. Lu un rapport de l'Inspecteur de Ville, qu'un coin de la bâtisse des bouillnières de l'aqueduc menace de s'écrouler.

Vos comités suggèrent que l'Inspecteur soit autorisé à faire faire les réparations voulues à cette bâtisse.

11. Lu une lettre de M. Georges

Bourgeois demandant le pavage de l'Avenue Laviolette, entre les rues St-Joseph et Royale,

Vos comités suggèrent d'accorder cette demande.

12. Vos comités ont pris connaissance d'une requête de Alex. Carignan et autres, demandant de redresser le trottoir en face de la maison de M. Ferdinand Trudel, sur la rue St-Prospère.

Vu les rapports de M. l'Inspecteur de Ville, en date du 31 juillet et du 7 août 1913. Vos comités suggèrent d'accepter cette requête, et de payer à M. Trudel, la somme de cinquante centins du pied, pour le terrain que la Corporation pourra avoir besoin pour le déplacement de ce trottoir.

13. Vos comités suggèrent à l'ouverture des soumissions pour tuyaux en grès pour les rues St-Paul, Whitehead, St-Christophe et Ste-Catherine tel que spécifié dans la demande des soumissions en date du 4 août 1913 ; MM. Cyrille Labelle & Cie, de Trois-Rivières, offre de vendre ce tuyau, pour la somme de \$1430. ; Henri Nobert, pour la somme de \$1493. et J. B. Loranger pour la somme de \$1415.

Vos comités suggèrent d'accepter la soumission de M. J. B. Loranger, comme étant la plus basse.

14. Lu une lettre du Rév. Père Ladislav, demandant de payer le passage d'une femme étrangère jusqu'à Magog.

Vos comités suggèrent d'accorder cette demande, et d'autoriser le Trésorier à payer ce montant.

15. Lu une lettre de MM. Forest & Forest, demandant une réduction dans les taux de l'eau, pour leur manufacture.

Vos comités suggèrent de laisser cette demande sur la table pour étude.

16. Vos comités ont pris connaissance d'une lettre de M. Anselme Trudel, se plaignant d'un avis reçu des comités Permanents, l'avertissant que ses services ne seraient plus requis à partir du premier septembre 1913, et alléguant la nullité du dit avis.

Vos comités suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

17. Vos comités ont pris connaissance d'une réclamation de \$25.00 par Mre L. D. Paquin, pour ses services comme président des élections municipales de 1913.

Vu l'opinion de l'Aviseur légal de la cité, vos comités suggèrent d'autoriser le Trésorier à payer cette réclamation.

18. Lu deux lettres de Hubert Panneton et Joseph Laverdure demandant une augmentation de salaire.

Vos comités suggèrent de laisser ces deux lettres sur la table pour étude.

19. Lu une lettre du professeur

Henri Weber, demandant une augmentation de salaire.

Vos comités réfèrent de porter son salaire à \$700 par année à compter du premier juillet 1913.

20. Lu une lettre de L. P. Hamel, assistant clerc du Marché aux Denrées, demandant une augmentation de salaire.

Vos comités suggèrent de porter son salaire à \$12.00 par semaine, à compter du premier juillet 1913.

21. Vos comités ont pris connaissance d'une lettre du C. P. R., autorisant le Conseil à placer un tuyau de six pouces, en dessous du chemin de fer de la Compagnie, sur la rue St-Philippe.

Vos comités suggèrent d'autoriser l'Inspecteur de ville à faire ces travaux ainsi que de poser le drainage sur la dite rue St-Philippe, à partir du petit pont Godin à aller chez M. Marcoux.

LES COMITES S'AJOURNENT.

Assemblée du 14 août 1913

A une assemblée des Comités Permanents du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue le quatorzième jour d'août mil neuf cent treize, à l'Hôtel-de-Ville, à laquelle étaient présents :

Son Honneur le Maire J. A. Tessier, Président, MM. les échevins : O. Beaulac, N. E. Clément, L. P. Mercier, Robt. Ryan, J. L. Sanschagrin, Arthur Bettez, laquelle a été convoquée par avis du Greffier, en la manière ordinaire.

Vos comités ont l'honneur de vous faire rapport :

1. Les Comités ont pris connaissance d'un compte de MM. Ferland & Courtois pour peinture à l'Abattoir, et recommandent le paiement de ce compte.

2. Lu une lettre de M. Arthur Béland, offrant de louer l'Abattoir moyennant certaines conditions.

Vos Comités succèdent de refusé cette requête.

3. Vos Comités ont pris connaissance d'une réclamation de MM. Carand & autres, pour dommages à sa propriété par l'eau, de la rue St-Georges.

Vos Comités succèdent de charger le Président du Comité des chemins de régler cette réclamation avec M. Carand.

4. Lu une opinion de l'Aviseur légal sur un rapport du Chef de Police se plaignant de M. Beaudet, restaurateur.

Vos Comités suggèrent que ce rapport reste sur la table.

5. Vos Comités ont pris connaissance d'une lettre de M. François Manseau, demandant le transport gratuit sur les bateaux, des animaux et des effets pour être exhibés à l'Exposition.

Vos Comités suggèrent d'accorder cette demande.

6. Vos Comités suggèrent de met-

tre les ponts libres de toutes charges durant le temps de l'Exposition.

7. Vos Comités ont pris connaissance d'une lettre de M. Jules Marchand réclamant cinquante-quatre piastres et seize centins (\$54.16) pour salaire du mois de mai.

Vu le rapport du Chef de Police, Vos comités suggèrent de refuser cette réclamation.

8. Lu un rapport du Médecin de Santé, demandant de peindre les murs de l'Hôpital civique : et d'engager des gardes-malades diplômées selon les besoins.

Vos Comités suggèrent d'accorder les demandes contenues dans ce rapport, mais le Médecin de Santé devra s'entendre avec M. Sanschagrin, Président du Comité de Santé, pour l'engagement des garde-malades.

9. Lu une lettre de M. François-Xavier Michelin, réclamant trente-cinq (\$35.00) de dommages pour son cheval.

Vu le rapport de l'Inspecteur de ville, vos Comités recommandent de refuser cette réclamation.

10. Lu une lettre de Thomas Chevalier se plaignant de l'entretien des rues.

Vu le rapport de l'Inspecteur de ville, vos comités suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

11. Lu une lettre d'Octave Neault demandant de construire des trottoirs depuis la Diamond Whitewear Co., jusqu'à la rue Ste-Catherine, et sur la rue Ste-Catherine jusqu'au No 140 ; et de poser une lumière au coin des rues Ste-Catherine et St-François-Xavier.

Vos comités suggèrent d'accorder cette demande concernant les trottoirs, mais de refuser de poser la lumière, vu le rapport du Chef de Police.

12. Lu une lettre d'Alcide Robichaud, demandant une remise de taxes.

Vu le rapport du Trésorier, vos comités suggèrent de refuser cette demande.

13. Vos comités suggèrent d'ac-

corder la demande concernant la pose d'un puisard sur la rue St-Prospère.

L'ingénieur Bourgeois, dans un rapport qu'il adresse au Conseil, fait remarquer que le niveau des eaux du St-Maurice baisse rapidement et que si la sécheresse continue l'eau sera exceptionnellement basse cet automne.

Il recommande donc d'abaisser de six pieds la pompe qui fournit actuellement l'eau à la ville.

—M. Bourgeois suggère aussi au Conseil de faire poser cinquante nouvelles pointes avec un tuyau principal de 18 pes de diamètre. Ces derniers travaux cependant, ne devront être faits qu'au printemps.

—M. Beaulac. Je crois devoir ajouter, M. le Maire, que l'aqueduc qui fournit l'eau à la ville, actuellement, avait été fait pour une population de 9000 âmes. La population de notre ville étant aujourd'hui de 18000 âmes il nous faudra nécessairement améliorer notre système d'aqueduc ou nous servir de l'eau du St-Maurice.

—Le rapport de l'Ingénieur de la cité est adopté et le Conseil décide de faire les travaux nécessaires.

—Rapport de M. Bernier, Bactériologiste, de Québec, contenant une analyse de l'eau que nous buvons, D'après M. Bernier, l'eau est bonne et ne présente aucun signe de contamination.

Il recommande cependant à la ville d'avertir la population, chaque fois qu'elle devra se servir de l'eau du St-Maurice, soit en cas d'incendie ou autrement.

—M. Alfred Maréchal, inspecteur de viande, fait rapport au Conseil qu'il a confisqué plus de 400 lbs de bœuf etc., depuis le commencement d'août. Lu en Conseil.

—Il est proposé par M. Ryan, secondé par M. Mercier, que M. L. H. Back soit autorisé à venir faire une enquête ici, au sujet de l'installation d'un "plant" de gaz. M. Back

A Suivre sur la 3e page

EN PLEIN QUARTIER NOTRE-DAME

### La Pharmacie Badeaux

40, Champfour. Bloc Girard

(A une minute de marche de la Gare du Pacifique)

Produits Pharmaceutiques de première qualité. Médicines brevetées, Parfums, Articles de Toilette, Chocolat Lowney, Cigares, Etc. Spécialité : Prescription.

### La Pharmacie Badeaux

40 rue Champfour, Trois-Rivières



## RHUMATISME

Sous toutes ses formes guéri par  
**L'Elixir Anti-Rhumatique**  
du Docteur COMTOIS. Prix: \$2.50 la bouteille

Seule dépositaire aux Trois-Rivières: PHARMACIE NORMAND.

PHARMACIE NORMAND, - Seul Agent.

### CONSEIL DE VILLE

Suite de la 2e page

recevra \$50.00 par semaine, plus ses frais de voyage. Il est entendu que le travail ne devra pas durer plus de quatre semaines.

Adopté.

—Proposé par M. Mercier, secondé par M. Ryan, que le contrôleur de la cité soit autorisé à acheter un clavier "Underwood" dernier modèle.

Adopté.

—Le Conseil décide ensuite d'acheter de M. Chs. Pagé, à raison de 5 centus du pied, le terrain nécessaire au prolongement de la rue Ste-Julie.

—Proposé par M. Mercier, secondé par M. Bettez, que la motion nommant M. Trudel évaluateur de la cité soit rappelée et annulée, et que M. Uldoric Martel soit nommé à sa place.

Adopté.

M. C. E. Vigneau, N. P., est nommé notaire de la cité, conjointement avec le notaire T. E. Normand.

—Le Conseil autorise ensuite M. le Greffier à écrire à la Cie des Tramways, lui demandant de cesser toute opération, jusqu'à nouvel ordre.

—Plusieurs charretiers présents dans la salle demandent à ce que les

autobus venus ici pour le temps de l'Exposition soient arrêtés.

—Des ordres très sévères sont donnés pour empêcher les autobus de continuer leurs voyages.

—Proposé par l'échevin Ryan, secondé par l'échevin Mercier que le règlement concernant les attributions des officiers de l'Hotel de ville soit lu une première fois.

Adopté.

### La statue de la Vierge

Au sommet du Cap Trinité

"Le voyageur qui monte ou qui descend le Saguenay est frappé à la vue d'une immense statue qui surplombe la première des trois collines formant la masse sombre et imposante que les géographes désignent sous le nom de "Cap Trinité."

L'érection de cette statue date de septembre 1881.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques détails historiques sur la cérémonie de 1881.

Cette statue fut érigée le 15 septembre 1881. Voici à quelle occasion :

M. Charles-Napoléon Robitaille, voyageur de commerce pour la maison Garneau & Fils de Québec, l'un des premiers voyageurs qui visitèrent le Saguenay, fut un jour atteint d'une maladie incurable. La science humaine avait épuisé en vain tous les moyens de guérison, et la maladie ne faisant que s'aggraver, M. Robitaille eut recours à celle "que l'on n'implore jamais en vain" car depuis ce moment c'est d'elle et d'elle seule qu'il attendait sa guérison. Il lui demanda un sursis de dix années et promit de faire quelque chose de grand pour elle.

La sainte Vierge ne s'est jamais laissée vaincre en générosité aussi accorda-t-elle à celui qui l'avait intercedée dix-huit ans de vie. En effet, M. Robitaille ne mourut qu'en avril 1897.

A peine fut-il remis de cette terrible maladie que selon toutes les prévisions humaines devait lui ouvrir les portes du tombeau que M. Robitaille travailla ferme à remplir sa promesse. Il fit appel à ses compatriotes du Canada comme des Etats-Unis, les listes de souscriptions furent couvertes de noms de généreux donateurs heureux de coopérer à l'érection d'une statue en l'honneur de la Vierge.

Quelques mois après M. Robitaille commandait de M. Jobin, statuaire de Ste-Anne de Beaupré cette statue que nous voyons encore sur le Cap Trinité. Cette statue a vingt-cinq pieds de hauteur, est construite en bois recouverte en plomb.

Nous empruntons au "Progrès du Saguenay" du 7 septembre 1905, un récit de la cérémonie qui eut lieu le 15 septembre 1881, auquel nous y ajoutons le mandement de Mgr Mgr J. D. Racine, premier évêque de Chicoutimi.

"Il y avait eu à cette occasion un double pèlerinage à Chicoutimi et de Québec. Les bateaux chargés de passagers s'étaient accostés en face du Cap Trinité. Arrêtés, l'un près de l'autre, ils se confondaient, et les ponts couverts de pèlerins n'en faisaient plus qu'un.

"Rêvé de ses ornements pontificaux, Mgr Racine, dominant la foule recueillie, bénit solennellement la statue et la croix. Puis dans une courte allocution de circonstance, il

exhorta les témoins de cette fête unique à la plus grande confiance envers Notre-Dame du Saguenay.

On évalue à plusieurs milliers de personnes la foule qui se pressa alors au pied du Cap Trinité.

Les bateaux qui portaient les pèlerins étaient le "Saguenay" et le "St-Laurent."

Voici le mandement de Mgr Racine publié à cette occasion :

MANDEMENT DE MGR D. RACINE  
EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 1881

"Une belle statue de la très sainte Vierge a été érigée sur l'un des caps de la Trinité (Saguenay), par l'amour la reconnaissance, le zèle d'un respectable citoyen de Québec, M. Charles Napoléon Robitaille, et les généreuses offrandes d'un grand nombre de personnes.

"Que le Seigneur, source de tout bien, récompense au centuple et celui qui a conçu ce pieux projet, et tous ceux qui lui ont procuré les moyens de le mettre à exécution.

"Nous avons été heureux de sanctifier par les bénédictions de l'Eglise cette image de Marie, au jour de l'octave de sa naissance. Cette cérémonie terminée, et conformément aux prières que nous venons de réciter : "Ad te levavi oculos meos, qui habitas in excelsis," nous avons élevé nos regards vers les montagnes de Jérusalem céleste, et nous avons prié dans toute l'effusion de notre cœur, Marie, que Jésus mourant nous a donné pour Mère de prendre sous sa puissante protection, non seulement les fidèles mais encore tous ceux qui font partie de notre diocèse.

En contemplant cette statue, placée sur l'une des cimes de cette terrible montagne, comme une reine sur son trône : "Fundamenta ejus in montibus sanctis," nous avons mieux apprécié la vérité de ces paroles prophétiques que prononçait, dans le ravissement de son amour et de sa reconnaissance cette humble vierge de Nazareth : "Ecce enim ex hoc beatum me dicent omnes generationes" et voilà que tous les nations m'appelleront bienheureuse.

"N'est-elle pas, en effet, digne de tout notre amour, de toute notre confiance et de toutes nos bénédictions cette Vierge Immaculée que Dieu a bénie entre toutes les femmes : "Benedicta tu in mulieribus," qu'il a enrichie de ses grâces les plus précieuses : "Gratia plena," et qu'il a élevée au-dessus des anges en daignant la choisir pour devenir la mère de son divin fils : "Et benedictus fructus ventris tui Jesus."

"Mettons en elle toute notre confiance, honorons-la surtout par l'imitation de ses éminentes vertus et prions-la tous les jours avec une nouvelle ferveur et une sainte espérance d'être exaucés. Comment en effet, notre divin Sauveur pourrait-il ne pas écouter les prières de Marie, sa divine Mère, qui l'a porté en son sein et formé de son sang ; qui l'a suivi dans les courses pénibles de sa vie publique, et s'est associée à toutes les souffrances de sa Passion ? Et l'Esprit-Saint ne nous dit-il pas que c'est par Marie que Dieu a visité son peuple et qu'il le visite encore : "Qui visitavit et fecit redemptionem plebis suae."

"Afin d'encourager, autant qu'il est en notre pouvoir, la dévotion à la très sainte Vierge, nous accordons quarante jours d'indulgences à toutes les personnes qui, passant devant cette statue érigée sur le Cap Trinité, réciteront trois fois : "Je vous salue, Marie, etc."

Et depuis 32 ans les navigateurs et les voyageurs redissent : "Je vous salue, Marie." Qu'elle est sublime dans sa naïveté la foi de nos populations qui sait honorer l'image de la plus auguste des femmes, élevée à la dignité de Mère de Dieu !

La Bulgarie obtient, toutefois, des concessions territoriales, en Macédoine, plus que ses adversaires ne voulaient d'abord y consentir. Ses plénipotentiaires ont si bien plaidé sa cause, fait valoir l'énormité de ses sacrifices dans la guerre contre la Turquie que les représentants de la Grèce et de la Serbie se font autoriser par leurs gouvernements à céder un peu de leurs prétentions.

La Bulgarie gardera une notable portion de la Macédoine du nord, avec 60 milles de rivage sur la mer Egée, ce qui lui permettra d'y conduire son chemin de fer de Philippopolis ; la Serbie gagne une large tranche de territoire macédonien, avec les villes de Ovchepolje, Veles, Istip et Kotecha ; à la Grèce échoient Demirhissar, Seres, Drama et Kavla, avec Salonique et les pays circonvoisins ; la Roumanie seule gagne tout ce qu'elle revendiquait.

### Un Conseil d'Instruction

Vous verrez que les Américains finiront par nous copier.

Jusqu'ici les écoles étaient publiques selon les uns, sectaires, selon d'autres, obligatoires en certains Etats, neutres pour les naifs, nulles pour tout le monde.

L'état de Washington s'est payé le luxe d'une petite loi de coercition : les enfants à l'école ou les parents en prison. Or, voici qu'un brave citoyen de Spokane, M. Connort, catholique honorable et intelligent, a trouvé que cette loi était une violation du droit naturel, nulle de ce chef et de nul effet.

Et M. Connort n'envoya pas ses enfants à l'école.

Il fut traduit devant un juge de la Cour suprême, qui le condamna à l'amende et à la prison.

L'accusé prouva dans sa défense qu'il était pauvre, que sa conscience de catholique lui interdisait l'école neutre, que, de plus, il était lui-même professeur, porteur de cinq diplômes d'université française, et donnait des leçons aux instituteurs mêmes des écoles de Spokane, qu'il faisait la classe tous les soirs à ses enfants et s'occupait de les soumettre aux examens de l'Etat.

Rien n'y fit. M. Connort payait l'amende et alla en prison.

Il y était à peine entré et bénissait encore son juge quand le geôlier lui apporta le journal du soir. Tout à côté de son plaidoyer et du texte de sa condamnation, il y trouva l'article — reproduit d'une revue de New York — d'un M. Coler, écrivain protestant et éducateur de renom.

L'article traite de la "Banqueroute de l'Ecole Publique" — de l'ignorance et de la perversion officielle dont elle est le foyer. M. Coler appelle cette école spacieuse, bâtie à grand frais par l'Etat, the Modern room of applied socialism. Il proteste contre le mensonge de la réclamation qui tient debout ce système scolaire, rétrograde et immoral.

Ce prisonnier y souligna les quatre accusations principales, découpant l'article et l'envoya à son juge, avec cette question laconique : "Lequel de ces quatre crimes sociaux a rendu vos écoles obligatoires ?"

Il attend encore sa réponse.

Pour toute consolation, M. Coler lui fait espérer une réforme. Le jour va venir, écrit-il, où l'éducation s'échappera des mains des politiciens, incapables, malfaisants ou voleurs, qui l'ont égarée jusqu'ici. Elle deviendra ce que les Américains, qui paient des millions, ont droit d'en attendre, quand elle sera dirigée par un groupe d'hommes indépendants, honnêtes, instruits, choisis en dehors de la politique, dans les rangs divers de la société.

Un conseil de l'instruction publique, quoi !

Le spectacle sera joli de voir les Américains nous emprunter notre système d'éducation (celui de la province de Québec s'entend) tandis que les gogos de chez nous et les farceurs dont on ne voit que la moitié de la pensée soupirent après l'école neutre et un ministère de l'Instruction comme aux Etats.

B. P. de l'Immaculée Conception

### M. Asselin Censuré

La nouvelle annonçant que M. Asselin avait été censuré par le comité de la Pensée Française, au sujet de son interview à "L'Action" est confirmée par M. Asselin lui-même, dans une déclaration publiée ce matin dans "L'Action". Il dit que malgré le vote de censure, on ne peut rien citer de son article, justifiant cette attitude. Il nie la compétence du comité qui l'a censuré et lui donne rendez-vous au Conseil de la Saint-Jean-Baptiste.

Aux termes de la Paix de Bucarest, les troupes de la Roumanie devront avoir évacué le territoire Bulgare d'ici 15 jours, celles de la Serbie et de la Grèce sous trois jours, et la Bulgarie s'engage à démobiliser sur le champ.

### A Vendre

Une propriété à vendre au No. 179 Avenue Laviolette. S'adresser à

E. A. MARCHAND,  
131 Avenue Laviolette  
Trois-Rivières

### Institutrices demandées

A Ste-Ursule, comté de Maskinongé, pour écoles élémentaires : S'adresser à Max. St-Louis, Secrétaire-Trésorier scolaire. 3f.

Tél. Bell 681.

Ouvrage Garanti.



## NAZAIRE LEGENDRE

Ferblantier-Couvreur, Plombier Sanitaire

Poseur d'Appareils à Eau Chaude, à Vapeur et à Gaz, etc., etc.

75 rue St-Antoine,

Les Trois-Rivières.

## PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE  
MOISSONNEURS  
LES 18 AOUT ET 3 SEPT., 1913  
POUR WINNIPEG

\$10

Taux proportionnellement réduits au-delà de toutes les stations dans les Provinces de Québec et Ontario, Renfrew, Sharbot Lake et à l'est.

Aucun changement de chars entre Montréal et l'ouest canadien. Aucun embarras de douanes ou d'inspection d'immigration.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agent du Pacifique Canadien le plus rapproché ou 178 Notre-Dame, Trois-Rivières.

TELEPHONE 534

TELEPHONE 534

VEUILLEZ DONNER UN ESSAI

A

## LA BUANDERIE UNION

LA PLUS MODERNE, LA MIEUX OUTILLÉE  
LA SEULE POUVANT GARANTIR L'OUVRAGE

24 RUE CHAMPLAIN

TELEPHONE 534

TELEPHONE 534

### Cartes Postales

Nous venons de recevoir un assortiment complet de jolies cartes postales. Cartes bromures, cartes pour première communion, cartes fleuries, cartes d'amitié, de fête etc. Venez faire votre choix.

A la librairie du "BIEN PUBLIC"  
3 Rue Hart  
Trois-Rivières

### En Vente au "Bien Public"

#### PLUMES FONTAINES

On vient de recevoir à la Librairie du Bien Public, 3 rue Hart, un joli choix de plumes fontaines de \$1.00 à \$5.00 la pièce. Les hommes d'affaires ne devraient pas se passer de cet article nécessaire dans leur bureau. Nous garantissons la qualité et la durée. Les écoliers se sauveront le trouble de transporter à leur classe une bouteille d'encre qui souvent est la cause d'accidents désagréables, ou de se servir de plumes qui souvent ne leur conviennent pas.

Nous sollicitons votre visite.

Conturières de Gants demandées, salaires les plus élevés. S'adresser immédiatement à

F. GALIBERT,  
580 rue Parthenais, Montréal

### Pour l'Art et le Bon Goût

dans les modes pour hommes. Une confection supérieure, un beau choix dans les tissus. La vraie place est chez

### Joseph E. Frigon

TAILLEUR-DIPLOME  
DE NEW-YORK

57 Rue St-Antoine

(Coin Badeaux)

Quel est votre problème en matière d'habits faits ? Cherchez-vous la qualité, le fini irréprochable, etc. En ce cas téléphonez-nous ou venez nous voir.

BONDY & BEAULAC  
Agents de Fit-Rite et Fit-Reform  
Coin Bonaventure et Ste-Marie,  
Trois-Rivières.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

### Service des Grands Lacs

LA ROUTE RAPIDE POUR LES LACS JUSQU'AUX BATEAUX POUR L'OUEST

Départ du Port McNicoll.  
Pour raccourcir le trajet de Montréal la veille au soir.

#### Taux Réduits

Pour tous les points de la Côte Nord du Pacifique, San Francisco et Los Angeles.

D. CHENEVERT, agent.

Fondée en 1865.

Téléphone Bell 16

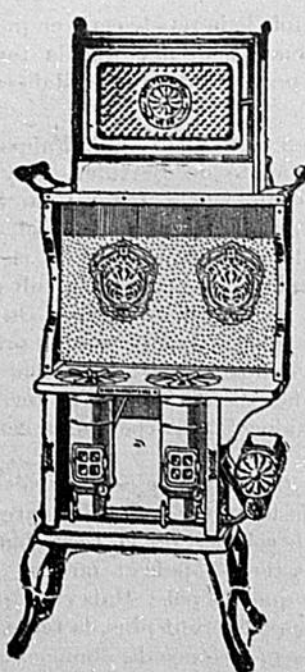
## O. Carignan & Fils

Marchands-Epiciers

Importateurs d'Epicerie, Vins, Liqueurs,  
Provisions, Etc., Etc., en Gros et en Détail.

24 et 26, Des Forges

Trois-Rivières



TEL. RES. 277, 278, 279 TEL. BELL 93.

## J. B. LORANGER

Marchand et Importateur

de Ferronneries et matériaux de construction, etc.

Gros et Détail.

### SEUL AGENT

pour la vente des célèbres  
poêles à pétrole

NEW PERFECTION

Le meilleur, le plus économique,  
le meilleur marché.

Satisfaction Garantie,  
ou argent remis.

24, Rue BADEAUX, 24



## Cette marque n'a pas de "deuxième qualité"

Il n'y a qu'une seule qualité de ciment "Canada." C'est la plus haute qualité qu'il soit possible d'atteindre avec un outillage moderne, des méthodes scientifiques et la surveillance rigide de chimistes experts. Le ciment "Canada" que vous achetez pour vous faire un bout de trottoir est le même que celui que nous vendons au char pour la confection d'écluses, d'élevateurs et de ponts. Les ingénieurs en charge de ces grands travaux sont outillés pour faire l'épreuve de la qualité du ciment, et

### Le Ciment "Canada"

est toujours à la hauteur des épreuves les plus sévères. Le cultivateur n'est pas outillé pour faire l'épreuve du ciment. Il doit donc acheter un produit auquel il peut se fier, dont la qualité est toujours de première classe, et qui par conséquent n'a pas besoin d'être éprouvé. Vous pouvez avoir une confiance absolue dans le ciment "Canada." C'est toujours le même et toujours le meilleur. L'énormité de notre production qui nous permet de maintenir les prix si bas, nous permet aussi de maintenir notre outillage et notre organisation dans des conditions qui maintiennent la qualité. La marque du ciment "Canada" apparaît sur chaque sac et chaque baril de vrai ciment "Canada." Voyez à ce que cette marque soit sur les sacs ou les barils de ciment que vous achetez. Demandez notre livre gratuit: "Ce que le cultivateur peut faire avec le béton." Il a révélé à cent mille cultivateurs comment réaliser des économies en employant le béton.

Adresse: Bureau d'information des Cultivateurs  
Canada Cement Company Limited - Montreal  
Le ciment "Canada" est en vente pres de chez vous.

## Courriers

### STE-FLORE

Samedi le 9, fut baptisée: Marie Eua, Albertine, enfant de Emile Villemure. Parrain, Albert Villemure; marraine, Eua Beaulieu, oncle et cousine de l'enfant.

—Melle Corinne Guilbert de la Pointe du Lac, était en promenade chez sa sœur Mme Thomas Lord, la semaine dernière.

—M. et Mme Edmond Julien était de passage à la Pointe-du-Lac ces ces jours derniers.

—Melles Eva Vincent et Azilda Pothier sont de retour d'une longue promenade aux Etats-Unis. Elles se disent très enchantées de leur voyage.

—M. et Mme Benjamin Lavergne étaient de passage à St-Paulin ces jours derniers.

—Mariage.—Lundi matin à 5 heures fut célébré solennellement le mariage de M. Joseph Nobert de Grand' Mère à Melle Marie Gélinais. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Rév. M. la Curé C. Leblanc. M. Alfred Gélinais servait de père à la mariée et M. Xavier Nobert au marié. Durant la messe de mariage le chœur de chant des jeunes filles firent entendre de beaux chants. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

—Melles Yvonne et Marguerite Landry de Montréal sont venues passer quelques jours au presbytère.

—M. Léo Lambert des Trois-Rivières est en promenade chez M. Edmond Julien pour quelques semaines.

## Pour le Cultivateur

### Le Fonds et le Roulant

La ferme d'expérimentation du Wisconsin vient de terminer une enquête qui ne manque pas d'intérêts pour les cultivateurs. Elle a voulu savoir quel était le roulant nécessaire pour obtenir le plus de bénéfices possibles de l'exploitation d'une ferme ordinaire.

Le résultat de cette enquête confirme ce qui était déjà connu, savoir: que plus une terre est cultivée et exploitée plus elle donne de profits; moins elle est cultivée, travaillée, exploitée, moins elle paie.

On a donc trouvé, en se rendant compte de l'exploitation d'un grand nombre de fermes, que, si le roulant, animaux, machines et argent disponibles, équivalait à 13 pour cent de la valeur de la terre et des bâtiments les profits nets n'étaient que de \$167.00. Si la valeur du roulant était portée à 17 pour cent, les profits étaient de \$433.00. Lorsque le roulant était égal à 23 pour cent de la valeur de la terre et des bâtiments les profits atteignaient \$1,028. Et enfin, si le roulant était égal à 33 pour cent de cette valeur les profits étaient de \$3,500.

Un exemple fera peut-être mieux comprendre ce que la Ferme d'expérimentation a voulu démontrer.

Voici un cultivateur qui a une terre de 100 acres qui vaut, et qui lui a coûté \$10,000. Son roulant animaux de ferme, machines et le reste est évalué à \$1,300, soit 13 pour cent de la valeur de la terre et des bâtiments.

Son profit net après avoir pris sa subsistance et celle de sa famille, serait à peu près de \$167 par an. Ce cultivateur aurait je suppose.

|                                            |        |
|--------------------------------------------|--------|
| 10 vaches                                  | \$400  |
| 2 chevaux                                  | 400    |
| Porcs                                      | 50     |
| Volailles, etc.                            | 25     |
| Machines agricoles les plus indispensables | 425    |
|                                            | \$1300 |

Mais voici un autre cultivateur qui lui aussi, a une terre de cent acres, et qui de toute façon se trouve dans les mêmes conditions que le précédent quant à la qualité du sol, les bâtiments, les marchés, etc., et qui a également payé sa terre \$10,000. Seulement il a un gros roulant évalué à \$3,300, soit le tiers de la valeur de son fonds, et qui comprend:

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| 25 vaches                    | \$1,000 |
| 4 chevaux                    | 600     |
| 50 moutons                   | 400     |
| Porcs, volailles, etc., etc. |         |
| d'élevage                    | 100     |
| Silo                         | 250     |
| Machines agricoles           | 1,000   |
| Total:                       | \$3,350 |

D'après la ferme du Wisconsin, ce cultivateur, s'il est intelligent et homme d'affaires, devrait réaliser un profit net de \$3,500. Je croirais plutôt que cette somme représenterait la totalité de ses recettes, et c'est probablement ce que l'on a voulu dire. La somme paraît élevée mais elle n'est pas irréalisable, si l'on en juge par les chiffres qu'a publiés M. Victor Sylvestre dans l'un des derniers numéros du "Progrès" et par ce que les cultivateurs du Comté de Châteauguay réalisent avec leurs exploitations agricoles.

Toutefois je le répète cette enquête prouve une fois de plus que la terre rend en proportion du travail du cultivateur.

Nous en avons un exemple frappant dans le Comté de Berthier. Il y a dans ce comté sur le littoral du St-Laurent, une paroisse dont le sol disait-on il y a trente ans, est si riche qu'il n'endurait ni l'engrais, ni culture car tout pousserait en orgueil. On se contente donc de laisser tout en prairies. Le foin se vendait assez bien et les gens laissaient vivre. Les terres valaient alors \$200 l'arpent dans cette paroisse.

Il y avait voisine de cette paroisse, mais dans les terres, une autre paroisse dont le sol était de la terre blanche, de la terre à pois et où l'on ne cultivait que des pois. Mais voilà que le pois ne poussèrent plus, la terre était épuisée, fatiguée de donner sans qu'on lui rende. C'était vers 1882 ou 1883. Il fallut donc changer de système et l'on se mit à faire de l'industrie laitière.

me et l'on se mit à faire de l'industrie laitière.

On eut un petit troupeau, on cultiva la terre, on fit des pâturages, on fit du trèfle. Les troupeaux augmentèrent graduellement; on en vint à faire en grand l'élevage du bétail du mouton, du porc; en même temps on améliora la terre. Et aujourd'hui, St-Norbert, car il s'agit de St-Norbert de Berthier, est à la tête de la province pour l'élevage des animaux de la ferme de toute espèce et pour la culture en général. Je ne crois pas qu'on trouve nulle part, si ce n'est dans le comté de Châteauguay, de paroisse où les cultivateurs ont d'aussi grands troupeaux et de roulant aussi considérable.

Aussi bien aujourd'hui la terre y vaut de \$200 à \$250 l'arpent, tandis qu'elle ne vaut plus que \$100 à la paroisse voisine, où le sol était si riche autrefois, mais où le roulant n'a jamais représenté plus que 8 à 10 pour cent de la valeur du fonds.

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Cet axiome est toujours vrai.

Et cet autre aussi: La terre rend en proportion de ce qu'on la cultive. Et pour la bien cultiver, pour la travailler beaucoup il faut de l'engrais, par conséquent beaucoup d'animaux et puis des instruments dont on se sert et "dont on prend soin ensuite".

LE CULTIVATEUR.

### Pourquoi Craindre

Louis Veillot disait: "Je crains moins pour le temple la fureur de ceux qui veulent le détruire que l'apathie des fidèles qui, en face de ce danger, ne pensent qu'à leurs potages!!!"

Avec combien d'à propos cette apostrophe sanglante du grand polémiste catholique ne s'applique-t-elle pas, dans toute sa terrifiante vérité, à la minorité française au Canada?

N'est-il pas vrai que nous avons plus à craindre de l'apathie et de l'indifférence des nôtres que de la violence des ennemis? Quand on constate que de grands journaux de langue française, après de nombreuses tergiversations plus ou moins à l'avantage du peuple, viennent prêcher le silence, l'aquatt'patisme, devant les combinaisons multiples en œuvre pour nous étouffer, il est bon de jeter un coup d'œil scrutateur dans le camp et d'en expulser les quelques frelons qui auraient pu s'y glisser.

Sous le coup des humiliations redoublées et des défaites sans bataille il s'est fait, il est vrai, un réveil reconfortant dans le peuple, qui donne au monde étonné le rassurant spectacle d'une solidarité cimentée par le sacrifice et la crainte d'un danger commun, mais il y a encore des hésitations et le peuple a protesté contre le manque d'énergie, le manque de fierté nationale des chefs en qui il avait placé sa confiance. Le peuple a manifesté au jour de la St-Jean-Baptiste, et devant cette attitude dign

et vraiment fière, plusieurs de ceux qui avaient l'habitude de prendre occasion de tout pour jeter de la boue au nom canadien-français, se sont arrêtés ébahis et ont salué avec admiration, tant il est vrai que l'on respecte toujours les hommes qui ont le courage de leurs convictions.

Pendant que le peuple lutte péniblement sous les étreintes des persécuteurs coalisés de notre race, ceux qui pourraient nous aider le plus à faire connaître à la majorité la justice de nos réclamations, restent muets, ennuyés même de cette lutte qui peut compromettre leur fromage. Que leur importe cette lutte, même si elle doit sauver notre race?

Si le peuple ne peut compter sur les puissants du jour pour le défendre, il prendra sa cause en mains lui-même et marchera courageusement vers son but en mettant sa confiance dans le Dieu de justice qui sait protéger les humbles et défendre ceux qui se confient à sa Providence.

Il ne s'agit pas de révolte ni de déclarer la guerre à un parti politique plutôt qu'à un autre; la lutte consiste simplement à se montrer digne, à faire connaître notre situation, notre idéal, et l'on nous comprendra.

Les applaudissements que les Anglais eux-mêmes ont prodigué à M. Bourassa dans l'Ouest de l'Ontario nous indiquent la route à suivre.

Soyons courageux, montrons que nous savons vouloir, soyons unis envers et contre tout et nous obtiendrons justice.

Ici plus qu'ailleurs peut-être nous pouvons nous appliquer les paroles de Louis Veillot et plus que jamais nous avons raison de dire: Pourquoi craindre?

—"Le Droit" d'Ottawa.

## Les Vocations

### Sacerdotales et Religieuses

Dans une lettre adressée à son clergé, Mgr. Legal, O. M. I., évêque de Saint-Albert (Canada), consacrait aux vocations religieuses et aux vocations ecclésiastiques ces lignes que nos chers abonnés liront avec intérêt et profit:

"On tient à honneur, dans une population, d'avoir des hommes de professions libérales sortis de son sein: des docteurs, des hommes de loi, des avocats, ce n'est que par nécessité que l'on est obligé quelquefois de les chercher ailleurs. Pourquoi en serait-il différemment du sacerdoce? Dieu n'aurait-il pas déposé dans le cœur des jeunes gens de nos familles chrétiennes et catholiques, des germes de vocations ecclésiastiques et religieuses? Non, ces germes de vocations existent. Il n'y a qu'à les découvrir, les entretenir et les protéger contre les influences mauvaises, et ces vocations s'épanouiront en une glorieuse et abondante moisson.

"Ces vocations du Ciel, il faut d'abord les découvrir. C'est aux parents chrétiens, en premier lieu, que ce soin est confié. Quand des parents reconnaissent dans leur enfant, ces premières marques d'un appel divin, ah! comme ils devraient bénir le bon Dieu de leur faire un tel honneur, que de

## C. LaBarre

MARCHAND DE

Musique en feuille et Instruments, Violon, Accordéon, Etc.

30 Rue Hart, Trois-Rivières

se choisir un de ses ministres parmi leurs enfants! Combien ils devraient veiller à ce que rien ne vienne flétrir cette plante délicate qui a paru dans le jardin de la famille! Dans cet enfant, ils doivent voir déjà le prêtre futur, et développer les tendances de piété qu'ils ont discernées dans sa jeune âme.

"Comme ils doivent se garder de tenir devant cet enfant, des propos qui tendraient à flétrir cet enthousiasme naissant, et ces aspirations élevées vers la vertu! Comme ils doivent toujours parler avec respect de la Religion et de ses ministres, de ses prêtres, de ses religieux et de ses religieuses! Une parole déplacée ne manquerait pas de causer une vive peine à cet enfant, en déprimant la haute idée qu'il a conçue de la Religion et de ses ministres. Ce serait un chagrin pour lui, et peut-être la ruine de sa vocation. Ah! combien de vocations ont ainsi été détruites, par des paroles indiscrettes, des plaisanteries malsonnantes, des récits inconsidérés, la plupart du temps dénués de toute véracité et de toute justice.

"Il y a aussi parmi les jeunes filles de nos bonnes familles catholiques des vocations à la vie religieuse. Nous avons actuellement dans le diocèse de nombreuses et ferventes communautés religieuses. Seize Instituts différents sont représentés. Ces communautés se partagent les œuvres d'enseignement et de charité, dans nos écoles, académies, hôpitaux, orphelinats, asiles, etc... Le travail

doit s'exercer dans toutes les branches de la charité chrétienne. Ce travail se développe d'une manière prodigieuse, les besoins grandissants et nos communautés, si nombreuses qu'elles soient, ne peuvent suffire aux demandes qui se multiplient chaque jour. Quel beau champ de zèle pour nos jeunes filles pieuses, qui se sentent au cœur le désir de se dévouer sans réserve, pour l'amour de Dieu et le bien des âmes! Nous ne pouvons en douter, ces appels de Dieu, à la vie religieuse dans les cœurs de nos jeunes filles, sont plus nombreux qu'on ne se l'imagine. Qui d'entre elles, à un moment ou l'autre, n'a pas entendu cette voix? Mais beaucoup peut-être ferment l'oreille, on bien leur vocation n'a pas eu les protections dont elle aurait eu besoin!"

La production totale du tabac aux Etats-Unis est, cette année, à 925,100 000 livres.

### PENSEE

"Tant que je n'aurai pas vu mes amis réunis périodiquement dans une chapelle autour d'un prêtre qui, nous connaissant et ne parlant que pour nous, nous dise toutes nos vérités, je ne croirai pas avoir bien arrangé ma vie. Et tant qu'à ma table je ne pourrai pas réciter le "benedicite" sans qu'aucun de mes hôtes s'en étonne, je ne penserai pas avoir fait assez pour le retour des bonnes coutumes."

F. LePLAY.

TELEPHONE BELL 402

## HENRI NOBERT

Marchand de

Fer et Quincaillerie et Agent Manufacturier

Spécialité:

Matériaux de Construction, Poêles et Ustensiles de Cuisine, Etc.

38 Des Forges, Trois-Rivières

## AUX LECTEURS,

Nous avons le plaisir de vous informer avoir reçu toutes nos marchandises pour l'automne, consistant en Meubles, Tapis, Prelarts. Une visite est sollicitée.

**A. LAURIN & CIE**  
42, Rue Du Platon

# Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION. (FONDÉE EN 1909.)

Capital autorisé..... \$500,000.00  
Actif du Fonds de pension, le 30 juin 1913..... \$

## Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1913

| Année       | 1909        | 1910        | 1911         | 1912         | 30 juin 1913 |
|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| Sections    | 45          | 149         | 224          | 204          | 315          |
| Sociétaires | 1,380       | 8,540       | 14,228       | 19,326       | 21,947       |
| Pensions    | 5,205       | 19,209      | 30,910       | 39,211       | 43,214       |
| Actif       | \$10,461.94 | \$76,217.94 | \$170,670.80 | \$284,355.82 | \$47,472.92  |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, GÉRANT-GENERAL

Bureau-Chief à Québec :

**85, RUE DALHOUSIE.**

Agents aux Trois-Rivières :

J. A. CHARBONNEAU, TELEPHONE SCHILLER,  
189 Notre-Dame, N.-Dame des Allégées  
101 Ste-Julie  
PIERRE LECLERC, St-Philippe, 146 St-Olivier.

## Le Sauvetage de l'Empire et le Cochon sacré.

Si l'on en juge par la dépêche étrange qu'adressait M. Borden au commandant du cuirassé de la Nouvelle-Zélande, en rade dans le port de Victoria, il n'est pas improbable que la question de contribution urgente ne vienne encore abrutir les Chambres à la prochaine session.

A ce propos d'urgence voici ce que dit M. Bourassa :

Non seulement n'est-il plus question de "péril urgent" dans la mer du Nord ; mais voilà que, de source officielle, nous arrivait l'autre jour, cette nouvelle stupéfiante : l'Amirauté anglaise, "désireuse de réparer l'erreur commise sous le régime de l'amiral Fisher", (2), a décidé de reconstituer sa base navale des Bermudes et d'y rattacher quelques-uns des vaisseaux aujourd'hui stationnés dans les "home waters".

Or, cette politique maintenant qualifiée d'erreur par les oracles de l'Amirauté, c'est celle que les "experts" du Star ont prétendu, deux ans durant, avec force hurlements d'angoisse, être absolument nécessaire au salut de l'Empire.

Et afin sans doute de mieux attacher la meule qui lui pend au cou, M. Borden décide de ne pas convoquer les chambres avant janvier—parce que, disent les gazettes qui servent d'exutoire aux desseins ministériels, les députés brelandent trop avant les fêtes !

Et le salut de l'Empire ?

Voyons : voici un ministère qui commande, à la Chambre, une majorité docile de trente à quarante voix ; il a réussi à corrompre ou à dompter la plupart des députés "autonomistes", engagés sur l'honneur à voter contre toute politique navale ; il a fait adopter des règles de clôture qui lui permettent d'enfourner en quelques jours les mesures les plus indigestes ; la majorité libérale du Sénat l'a mis à même de vaincre toute résistance en soumettant au peuple sa proposition de contribution.

Et cependant nos sauveurs d'empire, convaincus de l'urgence du péril et certains de l'approbation populaire refusent de demander au peuple la sanction de leur mesure d'urgence, et retardent de deux mois la convocation des chambres, parce que messieurs les députés n'aiment pas à travailler "avant les fêtes" !

En attendant, ils comptent sur le bon "exemple" des Néo-Zélandais et l'influence bienfaisante des bals et des thés du New-Zealand pour "inspirer aux Canadiens le souci de leurs devoirs impériaux".

C'est la reprise, sur une échelle agrandie, de la propagande par le cotillon, commencée avec le Niobé. Que M. Borden prenne garde : le Niobé en a crevé, et le ministère libéral aussi.

— x —

La Gazette a sans doute jugé qu'il était temps de rappeler le premier ministre au sentiment des convenances et à la crainte du ridicule. Elle l'a fait, hier, avec une ironie délicieusement cruelle.

Tandis qu'en première page s'établissait la dépêche de M. Borden, proclamant la vertu "inspiratrice" et le bon "exemple" du New-Zealand dans nos eaux, le grand journal conser-

vateur consacre son premier-Montréal à démontrer l'impression que la vue de ce vaisseau merveilleux a produite... sur les Maoris !!!

Fort gravement, le rédacteur de la Gazette explique que les Maoris instruits ne sont guère inférieurs aux colons anglo-saxons. Si, au temps de Cook, ils ont mangé quelques Anglais, c'est que, mal informée, ceux-ci avaient saigné, dépecé et ingurgité un cochon que ces braves Maoris leur avaient offert pour les besoins du culte.

Du reste, pêcheurs et marins d'instinct, ces indigènes ont naturellement témoigné beaucoup d'intérêt et d'admiration pour "un vaisseau de guerre plus grand que tout ce que leurs courageux ancêtres auraient pu rêver !"

Sans doute, les Canadiens, qui n'ont connu que le Niobé et le Rainbow, voudront à tout prix avoir un navire aussi gros et aussi beau que celui des Maoris. Non moins généreux que ces bons sauvages, ils le prêteront d'autant plus volontiers à l'Angleterre qu'il n'y a, entre eux et les autorités impériales, aucun souvenir pénible de cochon, mangé mal à propos par les uns et digéré plus mal encore... par les autres.

C'est vrai. Mais lorsque les Canadiens auront vu clair dans le jeu des politiciens anglais et de leurs acolytes canadiens, quand ils auront constaté que leurs millions, apparemment destinés au dieu de l'Empire, auront tout bonnement servi à alimenter la caisse du trust anglo-allemand, et à tirer d'embaras M. Churchill et M. Borden, leur indignation et leurs méfiances seront peut-être aussi grandes que celles qu'éprouvèrent les Maoris, à la vue et au souvenir de la profanation de leur cochon sacré.

HENRI BOURASSA.

## Comment récolter du bon foin

Je ne sache pas de temps dans l'année où les travaux de la ferme soient plus durs qu'en juillet, alors que le cultivateur procède à la coupe et à l'engrangement de son foin.

Au temps de ma jeunesse, mon père nous faisait lever dès trois heures et on travaillait ferme jusqu'au soir, alors qu'on rentrait à huit ou neuf heures n'ayant aucunement l'intention d'aller nous promener.

Aujourd'hui grâce aux machines agricoles de toutes sortes, les travaux sur la ferme sont considérablement simplifiés, mais le temps des foins n'en est pas moins encore un temps très rude, surtout pour qui peut faire beaucoup en peu de temps.

Mais souvent vite et bien ne vont pas ensemble : j'en fis l'expérience il y a quelques années, et le récit de ma mésaventure profitera certainement à quelques cultivateurs qui seraient tentés de faire comme moi.

J'avais donc cette année là, près de deux cents arpent en foin et comme la saison était un peu avancée, je voulais faire mes foins en peu de temps. J'engageai trois hommes et toute la journée nous fauchâmes à deux mou-lins. Le soir j'avais par terre vingt-deux arpent de beau mié, d'un rendement d'à peu près une tonne à l'arpent.

N'ayant pas le temps de le râtelier et de le mettre en veillottes le même jour, je le laissai étendu sur le champ.

Le lendemain matin mon foin fut mouillé par un orage suivi de plusieurs averses : le surlendemain il pleuvait à boire debout. Mon foin dut rester quatre jours étendu. Je ne pus l'engranger que le cinquième jour ; il était raidi, sans saveur, pareil à du tabac gelé. Je le pressai et le vendis pour l'exportation à sept piastres la tonne.

Cet insuccès me guérit de vouloir faire vite et pour terminer mes foins je repris la vieille méthode que je suis encore, c'est-à-dire quand le temps était au beau, le matin je coupais ce que je pouvais raisonnablement travailler dans la journée, et le soir, je le mettais en grosses veillottes que j'ouvrais en deux le lendemain. Sur les neuf heures j'engrangerais dans la même journée un foin de première qualité, parfumé, de belle couleur que je vendis dans les Etats-Unis à onze piastres la tonne soit quatre piastres de plus par tonne que mon foin gâté. J'avais donc perdu en une seule journée quatre-vingt-huit piastres en voulant aller trop vite.

Je vois encore certains cultivateurs qui, pour s'épargner du travail ou finir leur journée de bonne heure afin d'aller faire un tour au village, fauchent une certaine étendue de foin le matin, en charroient quelques voya-ges dans l'après-midi et laissent le reste étendu deux ou trois jours sur le champ. Ce foin attrappe quelquefois un orage et fait un foin inférieur que les commerçants ne veulent pas acheter.

A mon sens il n'y a que le foin avancé en maturité qui puisse être engrangé le même jour que sa coupe.

Mais mon tréfilé d'ordinaire je le laisse en grosses veillottes pendant deux jours ; je l'étends le troisième et je le charroie alors que j'ai un foin très apprécié des commerçants et des..... animaux.

LS P. SYLVESTRE,  
Cultivateur  
St-Théodore d'Acton.

## Mère, que diront vos fils ?

Vous maudiront-ils ?

Oui, si vous les laissez grandir dans le vice. "Je pardonne à mes juges et à mon bureau, disait dernièrement un jeune condamné à la peine capitale ; ils remplissent leur devoir. Mais je ne puis pardonner à ma mère de m'avoir conduit ici par ses faiblesses et par sa négligence."

Ainsi parlent tous les hommes que le vice a jetés au fond de l'abîme. Vous accuseront-ils ?

"LE BIEN PUBLIC"

Journal Indépendant, est publié et imprimé le jeudi, au No. 3 rue Hart, les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD,  
Editeur-Propriétaire.

## La Banque Provinciale DU CANADA.

(Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.)

Siège Central : 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada.

Capital Autorisé \$2,000,000.00. Payé et Surplus \$1,588,866.11

### CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie  
Vice-Président : M. W. F. CARSLY, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien  
Honorable L. BEAUBIEN, De la maison en gros, Carsley Sons & Co.  
M. G. M. BOSWORTH, Ex-Ministre de l'Agriculture,  
M. ALPHONSE RACINE, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."  
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."  
Monsieur TANCREDI BIENVENU, De la Librairie Beauchemin Ltée.  
Directeur-Gérant.

### BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires-Censeurs.)

Prés. : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
Vice-Prés. : Dr E. P. LACHAPPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur-Gérant du Crédit Foncier.

### BUREAU CHEF.

Directeur-Gérant : TANCREDI BIENVENU.  
Inspecteur en chef : J. W. L. FORGET. Ass.-Inspecteur J. R. CHOQUET.  
Secrétaire : ALEX. BOYER.

### Informations Importantes.

Vous pouvez déposer vos argent remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin et 31 décembre de chaque année.  
Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les noms plus haut.)  
Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Epargne.  
Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de Crédits commerciaux.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES,  
**Bureau : 56 Des Forges.**

GEORGES PELLERIN, Gérant.

Pourquoi aller dans les  
grands magasins, payer des  
gros prix pour vos fourrures

Tandis que vous pouvez avoir tout aussi bon, aussi bien fait pour presque la moitié du prix chez

## Ovide Rocheleau

Manufacturier et Marchand de Fourrures

Nous offrons en vente la balance de notre stock de fourrures à des prix excessivement bas. Il faut que le tout parte.

Aucune offre refusée !

## OVIDE ROCHELEAU

22 RUE HART, - - TROIS-RIVIERES

(Voisin de la Pharmacie Williams)



maisonnées où tout chante et tout rit, où frères et sœurs se retrouvent auprès des parents tant aimés, où l'on revit les vieux souvenirs, où l'on se reconforte dans l'avenir.

Malheur, malheur à qui est seul ! Comme il regrette sa lâcheté et son égoïsme celui-là ; comme il regrette de n'avoir pas eu plus de vaillance au cœur, plus d'espoir à l'âme quand la vie lui était jeune et belle. Hélas ! c'est trop tard maintenant. Ne soyons donc point lâches. Un jour nous serions trop punis.

## EPHEMERIDES

15 jan. 1893.—Mgr Lafèche annonce en chaire, qu'il partira mercredi le 18 courant accompagné du Rév. M. Brochet curé de Ste-Anne La Pérade.

18 jan. Départ de Mgr Lafèche pour Rome par le train de 3.45 p. m. grande affluence des citoyens à la cathédrale à cette occasion.

7 fév. John Baptist décédé le midi.  
8 fév. A 3.30 h. le corps du défunt est transporté à la gare du C. P. R. pour Montréal, lieu des funérailles.

21 fév. Dame Onésime Duval, née M. Dussault, décédée ce jour.  
22 fév. Dame Alphonse Désilets née Elzéar Pothier, décédée.

21 Déc. Monseigneur C. O. Caron protonotaire apostolique, vicaire-général, et chapelain du monastère des Ursulines des Trois-Rivières est décédé ce matin, âgé de 77 ans deux mois les reste mortels furent transportés à la Cathédrale, où l'office des morts fut récité pour le repos de son âme.

23 Déc. Les funérailles eurent lieu à la Cathédrale et la sépulture chez les Ursulines.

7 mars 1894.—Le très cher frère Omer de Jésus décédé à l'Hôpital St-Joseph.

9 mars. Funérailles du cher frère Omer de Jésus à la Cathédrale. Le convoi part de l'école du quartier Ste-Ursule. Au-delà de 600 élèves des Frères, et un grand nombre d'orphelins du convent de la Providence. Son corps a été déposé sous les voûtes de la Cathédrale.

18 mars. M. Gérin Baptist Gailloux ex-grand connetable, décédé ce jour.  
30 avril. A 7.30 h. p. m., Mgr Lafèche sur l'invitation des sociétés mutuelles, établies en cette ville, leur fit visite. La C. M. B. A., les Artisans Canadiens, les Forestiers Catholiques, l'Union St-Joseph, se rendent à la salle St-Joseph, où M. C. Dupont Hébert président de l'Union St-Joseph, lut une magnifique adresse à Mgr Lafèche à laquelle il répondit comme il sait le faire, puis il bénit la Salle, il y eut un grand nombre des membres des sociétés mutuelles à cette occasion.

Venez voir notre bel assortiment d'Albums pour cartes postales.

"Le Bien Public"  
3 rue Hart

## Les Jupes de Fantaisie

se salissent vite et perdent leur fraîcheur. C'est ici l'endroit où vous devez les envoyer si vous voulez leur retrouver leur beauté primitive. Nous avons un système parfait de nettoyage français qui n'endommage pas les tissus les plus délicats.

Prix Modérés

La Teinturerie Gonthier  
(Ferd. Bellefeuille, Succ.)  
230 Notre-Dame - Trois-Rivières  
TELEPHONE 331

## Ad. G. Gagnon

Accordeur et Réparateur de  
Pianos et facteur d'Orgues.

M. Gagnon est un expert et peut produire des certificats des manufactures.

176 Rue Notre-Dame,  
Trois-Rivières.

23-Jan 1



L'Essence d'Epinette Aromatique Williams,

VENDUE SEULEMENT A

La Pharmacie Williams, 20 rue Hart,  
LES TROIS-RIVIERES.

LA PHARMACIE LA PLUS FREQUENTÉE.

CHAUD,  
N'EST-CE PAS ?

Si vous désirez une boisson qui ait bon goût, qui désaltère mieux que toute autre chose et qui ait des propriétés toniques, achetez

**EN ACHETANT  
DE LA LEVURE EXIGEZ  
CE PAQUET**

**ROYAL  
YEAST CAKES**

WILKINSON'S PATENT

**REFUSEZ LES SUBSTITUTS**

## Courriers

### St-Maurice

#### IN MEMORIAM

Dans l'intervalle d'un mois l'impitoyable mort a passé, deux fois, sa faux meurtrière, dans la même famille. Ces parents éprouvés sont M. et Mme Elodie Lefebvre. Le neuf juillet dernier elle enlevait à leur affection une fillette de sept ans douée des plus belles qualités: pieuse, naïve, spirituelle; depuis un an et demi cette enfant au cœur pur et tendre faisait plusieurs fois la semaine la sainte communion.

Dieu semble-t-il trouvait qu'il restait encore à ce foyer chrétien une âme trop délicate pour rester en contact avec les habitants de la terre, aussil le douze du présent mois charge-t-il son messager funèbre de frapper une autre victime: cette fois c'est un joli garçonnet de neuf ans qui avec résignation et une piété angélique franchit le seuil de l'éternité. Rien n'était plus beau que de le voir, les jours qui ont précédé sa mort, ce jeune enfant baisser avec ferveur un crucifix que lui avait prêté M. l'abbé Béliveau.

Parents attristés, consolez-vous. Ces êtres chers, sont, n'en doutez pas, près de Dieu où ils le prient de répandre sur vous grâces et bénédictions.

—Le 8 est aussi décédée: Rose-Anna Richard épouse de Solimo Bru-neau.

—Le 16, sépulture de Georges Hébert, époux de Cécile Dargis, décédé l'avant veille à Saint-Jacques des Piles.

A tous ceux qui pleurent ces disparus le correspondant du BIEN PUBLIC présente, avec l'offrande d'une prière, ses plus sincères sympathies.

—Jeudi dernier partaient de St-Maurice M. Joseph L. Landry, son épouse, son bébé ainsi que M. et Mme Horace Brulé, afin de se rendre à Nicolet où Sœur Sainte-Léonide, née Marie Brulé, prononçait, le lendemain, dans la communauté des sœurs de l'Assomption, les vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ces personnes sont enchantées de leur voyage, elles ne sont revenues que samedi soir. Elles ont reçu chez les parents de M. Landry un accueil dont longtemps elles garderont le souvenir. Ces visiteurs remercient MM. Napoléon Brassard, Dame Vve J. Bergeron, Emilien, Ulric, Philippe Landry, ainsi que M. Achille Ducharme, de Ste-Ange, de l'amabilité qu'ils ont eue à leur égard.

### Nord Témiscamingue

M. et Mme Narcisse Perron ont la profonde douleur de faire part à leurs nombreux parents et amis de la perte de leur bébé, Gérard, André, âgé de 11 mois, décédé le 11 courant après un mois de maladie.

### Saint-Barnabé

Jeudi dernier, chez M. Michel Bon-rassa, eut lieu une jolie fête d'anniversaire en l'honneur de leur petite fille, demoiselle Annette Aubin. De superbes et riches cadeaux lui furent offerts. Parmi les invités on remarquait Melle Ida Pichette des Trois-Rivières, Melle Yvonne Matteau, Graziella Bournival, Florence Bald, Léa Bellemare, Berthe Matteau, Edith Bournival. MM. W. Bellemare,

Avila Matteau, Armand Diamond, Alide Pichette, Antonio Héroux.

—Melle Z. Lavigne, des Trois-Rivières, est venue passer quelques jours chez Melle C. Ferron.

—Melle Cécile et Eva Blais de St-Paulin, étaient en promenade ici chez des parents et des amis.

—Melle Ida Pichette est retournée aux Trois-Rivières après une promenade d'une quinzaine chez son oncle, M. H. Pichette.

—MM. Armand et Philippe Gendron sont pour quelques jours ici, chez des amis.

—M. et Mme Alfred Blais et leurs fillettes, Marie-Thérèse et Laurette, de St-Paulin, étaient ici dimanche dernier.

Melles Hélène et M.-Anna Isabel de St-Etienne et Melle Laurette Garceau de Grand-Mère, sont en promenade chez leur oncle, M. Max. Matteau.

—Melle Dozia Héroux est revenue enchantée d'une promenade de quelques jours à Grand-Mère.

—Melle Isola Bourassa et Annette Aubin sont parties pour quelques jours en promenade aux Trois-Rivières.

—Melle M.-Rose et Annette Ferron de St-Elie étaient en promenade chez leur oncle, M. Nap. Ferron.

—M. et Mme C. Giroux, de Montréal, étaient ici la semaine dernière.

### St-Charles de Mandeville

Les exercices des Quarante Heures eurent lieu mercredi, jeudi et vendredi du 13 au 15. Une température idéale favorisait la venue des fidèles à l'église. Le sermon d'ouverture fut donné par M. l'abbé J. N. Bastien, professeur au Séminaire des Trois-Rivières. Huit prêtres vinrent prêter leur concours pour les exercices.

Le soir à sept heures, salut solennel au Très Saint-Sacrement. L'autel était décoré avec goût, les fleurs naturelles y répandant leur suave parfum au pied de l'Ostensoir et la brillante illumination et les jolies tentures de fêtes, offraient un coup d'œil qui nous captivaient au pied du Divin Maître. Qu'il fait bon de converser avec Jésus et que ses grâces sont abondantes pendant ce temps de bénédictions! Plusieurs paroissiens ont aussi profité de cette circonstance pour faire leur jubilé.

—Le 4 août est décédée Mme Léon Joly, née Marie Lafond, le service eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le 15 août, la mort enlevait M. Adolphe Prescott, époux de M. Ricard; il a succombé à un mal de pied qui le faisait souffrir depuis longtemps.

—La récolte du foin est presque terminée et le rendement est bien inférieur à celui de l'année dernière; espérons que la moisson sera meilleure.

—Melle Bertha Paquin est de retour d'une promenade d'un mois à St-Hyacinthe, St-David d'Yamaska etc.

M. Willie Gouin et sa famille partis depuis quelques années pour le Manitoba sont de retour et très enchantés de leur voyage.

De passage en cette paroisse, M. et Mme J. Dauray de Montréal, chez M. Joseph Bergeron fils, Mme J. Barrette, ses deux filles et son fils, chez M. Arthur Paquin.

Melle Marie Frappier de Providence, R. L., chez M. Séraphin Baril.

Mme Idé Bergeron et ses trois filles de Montréal, chez M. Elie Bergeron.

Melle M. St-Amour de Fall River, Mass., chez M. Alfred Bergeron fils.

M. Arthur Prescott de Montréal, chez son père, M. Jos. Prescott.

M. J. Paquin de St-Justin, chez M. Charles Paquin fils.

### St-Etienne

Mercredi dernier s'éteignait doucement dans le Seigneur Mme Léon Desaulniers, née Marie Lamy, après une longue et cruelle maladie soufferte avec la plus grande résignation. Ses funérailles eurent lieu vendredi, elles furent des plus solennelles, l'église était tendue de riches draperies de deuil. M. l'abbé R. Lamy, vicaire de St-Barnabé de Shawinigan officiait assisté de M. l'abbé E. Héroux, curé de St-Boniface et D. Guillemette ecclésiastique; comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, deux messes

bases furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés J. R. L. Trudel, curé de St-Etienne et A. Boucher, vicaire de St-Pierre de Shawinigan. Le temple suffisait à peine à contenir le grand nombre de fidèles tant de notre paroisse que des paroisses environnantes. Notre chœur de chant sous l'habile direction de M. le docteur Millette, aidé de quelques autres de St-Barnabé exécuta très bien la messe des morts. Les soli furent très bien rendus par MM. le Dr Millette, le notaire Gélinas de St-Barnabé et Ferd. Millette.

Le Dr Millette comme médecin de la famille portait à croix.

Mme Desaulniers laisse pour la pleurer son époux et six enfants. A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

—Samedi vers midi, le feu se déclara chez M. Honoré Bellemare, fils. Heureusement on se rendit maître des flammes et il n'y eut pas de dommage considérable.

—M. et Mme Aimé Carboneau, une fille baptisée Marie-Marguerite Cécile; Parrain et marraine, M. et Mme Louis Carboneau.

### Becancourt

Samedi dernier, M. Ulric Champoux recevait la visite des Melle Alice Champoux, Bernadette Cloutier, Clara Courteau, Marie-Anne Boisvert, Germaine Champoux, accompagnées de MM. Maurice Champoux, Emile Cloutier et Paul Courteau, tous des Trois-Rivières. Après avoir eu beaucoup de plaisir, nos joyeux "touristes" s'en retournèrent dimanche après-midi enchantés de leur voyage et très heureux de la réception qui leur fut faite.

### Ste-Geneviève de Batiscau.

Etaient de passage: M. et Mme Ferd. Trudel, des Trois-Rivières, leur jeune fille Corida, M. O. Davis de Nashua, Mme E. Bolduc de Joliette.

—Si les travaux de construction du petit pont sur la Rivière à Veillet intéressent beaucoup de nos gens, il n'y a pas de doute que l'intérêt augmentera encore quand commenceront ceux de la construction du quai que le gouvernement fédéral doit faire sur les terrains de MM. Arthur St-Arnauld, Marchand, et Arthur Bouchard, marchand-tailleur, sur la rivière Batiscau. Les principales pièces de bois qui doivent y entrer sont maintenant au rivaige.

Une automobile qui fait du chemin c'est celle de M. Aldem Gervais, hôtelier. Depuis quelques semaines qu'il l'a acquise, M. Gervais n'a pas pu répondre à toutes les demandes qui lui ont été faites. L'automobile, en effet, est à louer et toute la grande journée, de nombreux clients s'en servent.

—Depuis que les paroissiens de Ste-Geneviève ont entendu dire que les chars électriques des Trois-Rivières passeraient peut-être ici, ils attendent avec anxiété le jour où ils verront arriver le premier. Parions que les trifluviens n'ont pas moins de hâte.

—Un pénible accident est arrivé à M. Ephrem Chateaufort, cordonnier. En descendant de voiture, à son retour de voyage, il a manqué le pied et, dans une chute malheureuse, il s'est démis une jambe. Plus malchanceux qu'un autre, M. Chateaufort était infirme déjà de son autre jambe.

—Un octogénaire, M. Narcisse Massicotte, de Bridgeport, Etats-Unis, est venu passer quelques jours à Ste-Geneviève, sa paroisse natale. Il y avait au-delà de quarante ans qu'il n'était pas venu au pays.

Nous croyons savoir que, contrairement à la rumeur qui a circulé un moment, la manufacture de chaussones ne suspendra pas ses travaux. A cette saison, la chose arrive à plusieurs endroits. Ici, cependant, il n'y aura pas d'interruption.

—M. l'abbé Prosper Cloutier, fils de notre estimé concitoyen M. Jean Cloutier, était au sein de sa famille, ces jours-ci. M. l'abbé Cloutier est vicaire à La Pointe du Lac.

—Avec la semaine dernière, le temps des foires s'est à peu près terminé. C'est l'aveu général, cette année, que la quantité est inférieure à celle de l'année dernière.

C'est donc dire que, suivant l'ordinaire des choses, la quantité sera aussi plus chère. Mais l'argent aussi, tout le monde le dit, est rare, plus rare que l'année dernière, paraît-il.

Comment concilier le tout? Le tout va se concilier, comme mille et une autres choses, sans que personne ne s'en occupe.

N'empêche que la vie coûte bien cher.

—M. le notaire Trudel, des Trois-Rivières, était parmi nous dimanche

**TRAVEL**

"THE USE OF TRAVELLING IS TO REGULATE IMAGINATION BY REALITY, AND INSTEAD OF THINKING HOW THINGS MAY BE, TO SEE THEM AS THEY ARE."

Sailings from Montreal and Quebec

|                            |      |
|----------------------------|------|
| *MAGANTIC - Sat. July 19th | 26th |
| *LAURENTIC - " " 26th      | 26th |
| *CANADA - " " 26th         | 26th |
| *MAGANTIC - " " 16th       | 16th |
| *LAURENTIC - " " 23rd      | 23rd |
| *CANADA - " " 30th         | 30th |

\*The Largest Canadian Liners

Ask the nearest Railway or Steamship Agent for Particulars.

**WHITE STAR DOMINION  
CANADIAN SERVICE**

dernier. Le notaire fait souvent ce voyage en voiture par une belle soirée du samedi.

—Nous nous joignons à tous ceux qui le veulent, pour féliciter M. L'E-té de s'être laissé voir sous sa véritable chaleur ces jours derniers.

—M. Jean Trudel, étudiant en droit, à Laval, Montréal, a passé la journée de dimanche chez sa mère, Mme Vve Philippe Trudel.

—Nous entendons dire que plusieurs iront à l'Exposition des Trois-Rivières. Les agriculteurs s'intéressent à cette exhibition.

—M. le curé Lesieur, s'est rendu dimanche dernier, à Champlain, à l'occasion d'une fête, en l'honneur du Rév. M. P. Cloutier, curé de Champlain.

Beau succès.—Nous apprenons avec plaisir que Melle Angèle Boisvert, Marie Trudel, Jeanne Boisvert, Laurida Cadotte, Dorilla Carpentier et Eva Ayotte de notre école Modèle, dirigée par Melle Clara Fontaine, ont obtenu leur diplôme d'enseignement avec distinction. Nous sommes heureux de féliciter nos jeunes amies ainsi que Melle l'Institutrice qui les a préparées avec un zèle infatigable.

En visite.—Melle Clara et Alice Fontaine institutrices de notre village sont allées passer une quinzaine dans le sud pour visiter des amis à Nicolet, Gentilly, St-Pierre-les-Becquets et Ste-Sophie de Lévrard. Nous leur souhaitons bon voyage et heureux retour.

—M. J. H. Jobin, professeur de notre Académie commerciale est allé passer le mois d'août chez ses parents au Lac Mégantic.

—M. Omerle Chapdelaine de Sorel, en visite chez ses parents les MM. St-Cyr.

Les travaux de la Commission du Port, à Québec, progressent à vue d'œil, notamment au creusage de la rivière St-Charles, pour le barrage, au nouvel éleveur, à l'agrandissement des jetées, au chantier de l'anse aux Sauvages, et spécialement aux quais de l'anse Lampion, où l'on établit l'embarcadere du bateau passeur pour le Transcontinental. Une jetée de 2,000 pieds de longueur sera d'abord construite, pour s'étendre ensuite depuis la Pointe à Caré jusqu'à Sillery et donner ainsi environ 20,000,000 de pieds carrés d'espace, où le G. T. P. et les autres réseaux auront toutes les voies nécessaires pour manœuvrer à l'aise, ce qui laissera encore de quoi bâtir tous les éleveurs et entrepôts utiles, le long du fleuve.

Le roi Charles de Roumanie et l'Empereur d'Allemagne échangent des messages de félicitations au sujet de l'heureuse issue de la Conférence de la Paix à Bucarest.

## Genest & Cloutier

148 Rue Notre-Dame

Remedes Patentes de toutes sortes !!

Le choix des parfumeries est des plus moderne. Les Chocolats de Henyler, Ganong & Lowney sont toujours frais. Nous prenons les commandes pour faire venir les fleurs naturelles.

ENEZ EN FOULE AU

**Magasin Moderne**

GENEST & CLOUTIER

Tél. 155. 148 rue Notre-Dame.

TROIS-RIVIERES.



## Cloches Dubuisson, Fils. PARIS, FRANCE.

Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons moelleux et leur parfaite harmonie. Monteur Compétent. Plusieurs carillons en usage donnent pleine et entière satisfaction. Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboules, Bronzes, etc., de l'une des plus grandes maisons: La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières, Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour décoration d'Eglise, etc.

## ARTHUR BEAUDOIN

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

9 Rue Alexandre,

Trois-Rivières

## Avis Public

Avis est par le présent donné par les dix souscripteurs soussignés, qu'une assemblée des souscripteurs en vue de devenir membres d'une Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu maintenant en voie de formation dans le comté de Nicolet et les comtés avoisinants dans la province de Québec, sera tenue à St-Grégoire dans la salle publique, dans le dit comté, le deuxième jour de septembre mil neuf cent treize (1913) à DIX heures A. M., dans le but de choisir le nom et la désignation de la compagnie, nommer un secrétaire intérimaire, choisir un bureau de direction et fixer l'endroit où devra être situé le siège d'affaires de la dite compagnie, le tout en conformité avec les dispositions des articles 684, 685 et 686 des S. R. P. Q., 1909.

La présence de vingt-cinq souscripteurs au moins est requise pour que l'assemblée sus-mentionnée soit régulière.

Et nous avons signé :

SIGNATURES DES DIX SOUSCRIPTEURS

| Noms            | Adresse     | Montant d'assurance |
|-----------------|-------------|---------------------|
| Joseph Béliveau | St-Grégoire | \$2,700             |
| Joseph Caron    | St-Grégoire | 2,350               |
| Xavier Caron    | St-Grégoire | 2,150               |
| Edouard Caron   | St-Grégoire | 3,900               |
| Alfred Fleurant | St-Perpétue | 3,000               |
| Alph. Béliveau  | St-Grégoire | 2,150               |
| Willie Fleurant | St-Monique  | 2,900               |
| Ant. Fleurant   | Nicolet     | 1,800               |
| Alph. Bussière  | St-Grégoire | 1,500               |
| Ben. Vigneau    | St-Anne     | 1,250               |

21 Août 1913.

## Public Notice

Notice is hereby given by the undersigned ten subscribers, that a meeting of the subscribers with a view to becoming members of the Mutual Fire Insurance Company in course of formation in the County of Nicolet and adjoining counties, in the Province of Quebec, will be held at St-Grégoire in the public hall in the said county of Nicolet, the thirteenth day of september nineteen hundred and thirteen at TEN o'clock A. M., with the object of adopting the name and style of the company; appointing a provisional secretary, electing a board of directors and choosing the place where the head office of the company is to be situated, the whole in conformity with the provisions or Articles 684, 685 and 686, R. S. P. Q., 1909.

To constitute a valid meeting for the object above mentioned at least twenty-five subscribers must be present.

And we have signed :

SIGNATURES OF THE TEN SUBSCRIBERS

| Name            | Address     | Amount of Insurance |
|-----------------|-------------|---------------------|
| Joseph Béliveau | St-Grégoire | \$2,700             |
| Joseph Caron    | St-Grégoire | 2,350               |
| Xavier Caron    | St-Grégoire | 2,150               |
| Edouard Caron   | St-Grégoire | 3,900               |
| Alfred Fleurant | St-Perpétue | 3,000               |
| Alph. Béliveau  | St-Grégoire | 2,150               |
| Willie Fleurant | St-Monique  | 2,900               |
| Ant. Fleurant   | Nicolet     | 1,800               |
| Alph. Bussière  | St-Grégoire | 1,500               |
| Ben. Vigneau    | St-Anne     | 1,250               |

August 21st 1913.

## Stock de Faillite

RE EDOUARD BEAUCHEMIN

Marchand de Nicolet,

Failli.

Sera vendu par Marcotte & Frères, encanteurs au No. 69 rue St-Jacques, à Montréal, le mardi 19 août 1913 à onze heures, le magnifique assortiment de commerce dont la description suit :

|                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| Lot 1. Marchandises Sèches...        | \$14,714.78 |
| Hardes Faites.....                   | 1,501.04    |
| Casques, Chapeaux et Fourrures.....  | 2,572.31    |
| Valises, etc.....                    | 75.50       |
| Vaisselle, Porcelaine et Bijoux..... | 406.47      |
| Mobilier de magasin.....             | 344.20      |
|                                      | \$19,711.00 |

Lot 2. 1 National Cash Register (neuf) Style No 542 4 H.....

530.00

Lot 3. Créances.....

159.87

On pourra visiter l'assortiment les 14, 15 et 16 courant.

L'acquéreur aura le privilège d'occuper le magasin jusqu'au 29 novembre prochain aux conditions du bail.

A. TURCOTTE & FILS,

Liquidateurs.

Bureaux de KENT & TURCOTTE,

Montréal.

7-8 2f

En vente à la Librairie du "Bien Public"

Papier à lettres en couleur... cinq couleurs dans la même boîte... grande nouveauté! Aussi papier à lettres de fantaisie avec fleurs.

## MARCHÉ Des Trois-Rivières

GRAINS :

Orge, par minot, 90c à \$1.00

Blé, le minot, \$1.00 le cent lbs

Pois, par minot, \$2.40

Avoine, par minot, 45c

Sarrasin, par minot, 80c

Blé d'Inde, \$1.00 le cent lbs

Fèves, à beurre 5c le plat

Choux, 10c pièce.

FARINES :

Strong Baker, \$5 10 le quart

Pâtisserie \$4 85 le quart

LEGUMES ET FRUITS :

Patates, 80 et 90c la poche

Pommes, 15 et 20c la mesure

Betteraves, le paquet, 15c

Carottes, le paquet, 15c

Concombres 40c la doz.

Tomates, la lb, 12c

Oignons, la livre 4 et 5c

Ail, la douzaine, 10c

Fèves, la pinte, 8c à 10c

Salade, la douzaine, 30c

Persil, le paquet, 5c

Radis, la douzaine, 10c

Navets, le minot, 1.00

VOLAILLES ET GIBIER :

Poulets, 25c lb

Dindes, 22c à 25c la lb,

Poules, 1.25 et \$1.50 le couple

Canards, \$1.00 le couple

Oies, \$2.00 le couple

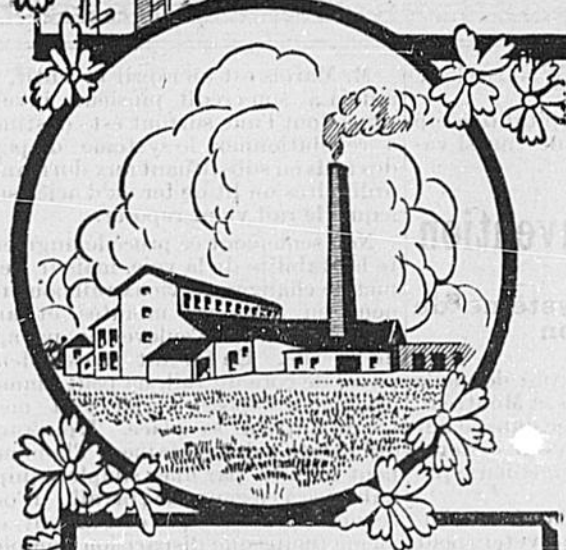
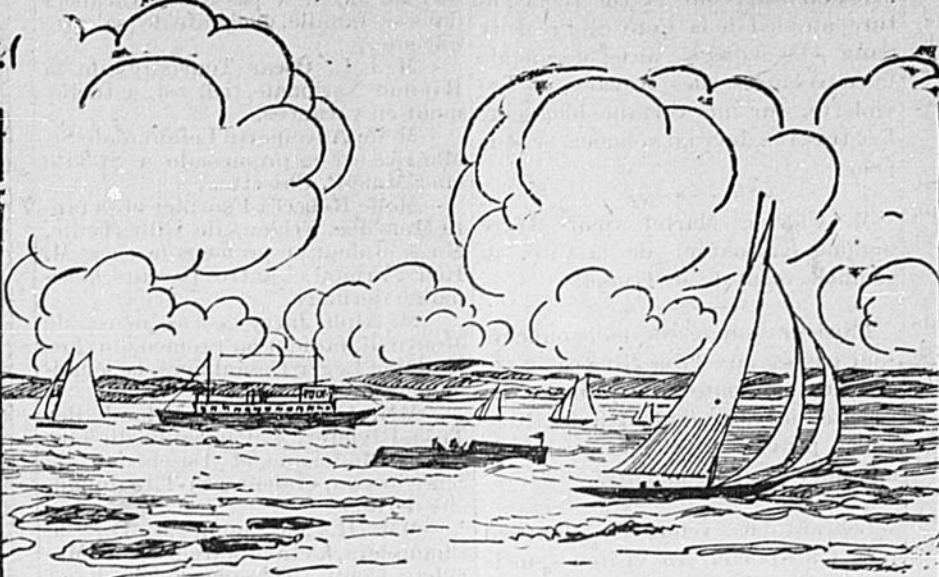
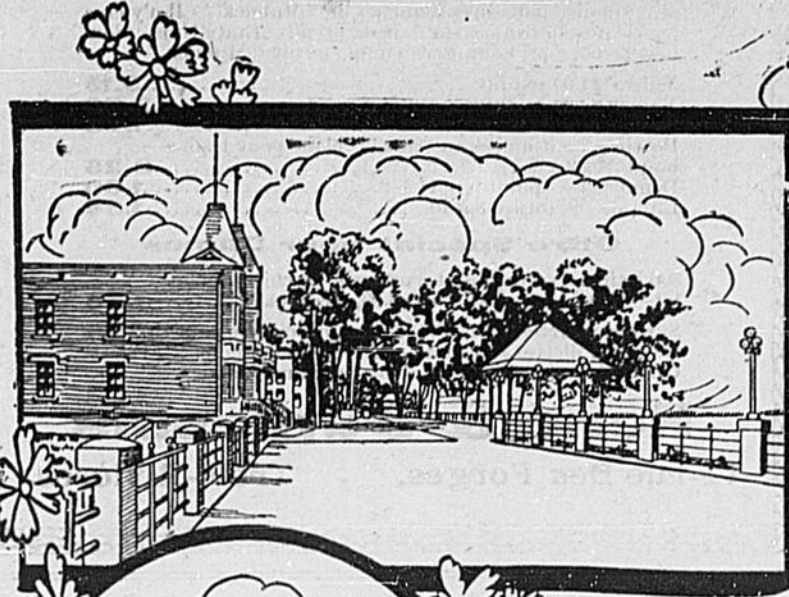
VIANDES :

Lard, par cent livres, \$12.50

Lard, par livre, 17 et 18c

Lard salé, par livre, 17c

# La VILLE des TROIS-RIVIÈRES



## Aux Industriels et Manufacturiers

Ville moderne au point de vue résidentiel, TROIS-RIVIÈRES est essentiellement destinée à devenir une des villes industrielles les plus actives et les plus prospères de la Province de Québec.

Au point de vue économique de location, de production, de distribution, TROIS-RIVIÈRES possède tous les titres à l'attention des promoteurs d'industries et de manufactures de toute nature — principalement de celles qui emploient le bois comme matière première : — Manufactures d'Instruments Aratoires, Manufactures de Meubles, de Voitures, de Portes et Châssis, de Pulpe, de Papier, etc., etc.

Notre illustration démontre que TROIS-RIVIÈRES occupe déjà le rang d'une importante ville industrielle, fière de ses nombreuses industries et manufactures en pleine prospérité : manufactures de pulpe, scieries, manufactures de coton, de blouses, de chaussures, de cercueils, de chaises, etc., etc.

TROIS-RIVIÈRES possède des sites de manufactures nombreux et avantageusement placés. La ville est propriétaire d'une étendue considérable de terrains à proximité des quais et traversés par la ligne du Canadian Pacific Ry., terrains qu'elle concéderait à un prix nominal pour l'établissement de nouvelles manufactures.

TROIS-RIVIÈRES favorise la création d'industries nouvelles en accordant des exemptions de taxes à leurs promoteurs. La vallée du Saint-Maurice fournit en abondance le bois qui est pratiquement livré à la porte des manufactures.

La force motrice développée par les chûtes de Shawinigan et les pouvoirs d'eau de Grand'Mère peut alimenter des milliers de manufactures à 25% et jusqu'à 35% meilleur marché que dans n'importe quelle partie du Canada.

La lumière électrique est à bon marché.

La main d'œuvre est abondante, la vie à bon marché, les gages raisonnables.

TROIS-RIVIÈRES est approvisionnée d'eau pure en abondance — 4,000,000 de gallons par jour d'une eau limpide, stérilisée par filtration à travers un épais lit de sable comprimé.

TROIS-RIVIÈRES est un centre de distribution idéale pour les produits de ses manufactures et leur transport par voie fluviale et par les voies du Canadian Pacific Ry., Grand Trunk Pacific Ry., Canadian Northern Ry., Grand Trunk Ry.; du Debiaware & Hudson Ry. et de l'Intercolonial Ry.

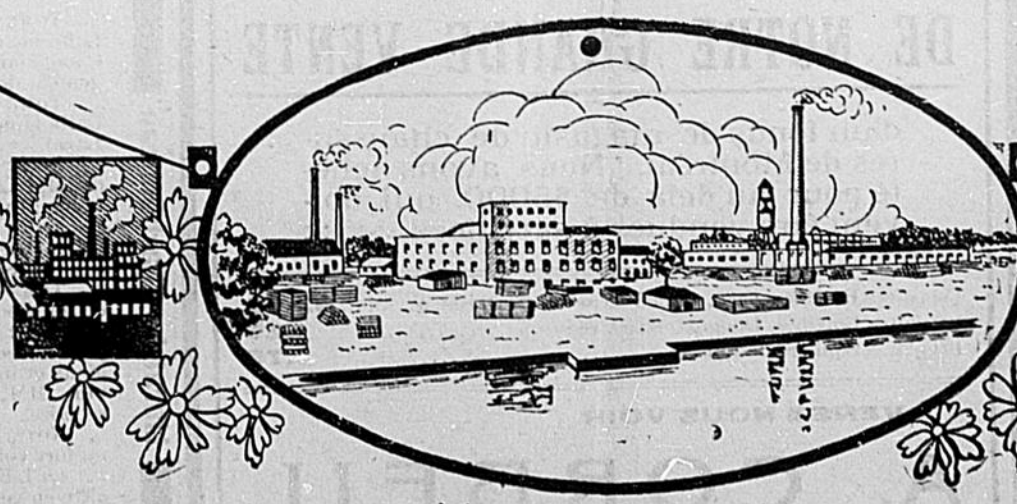
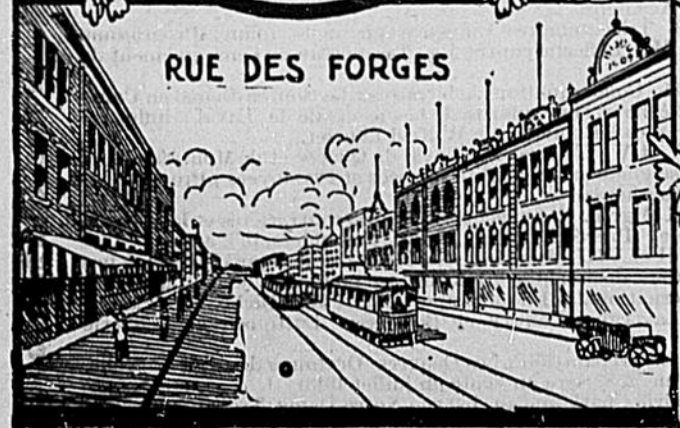
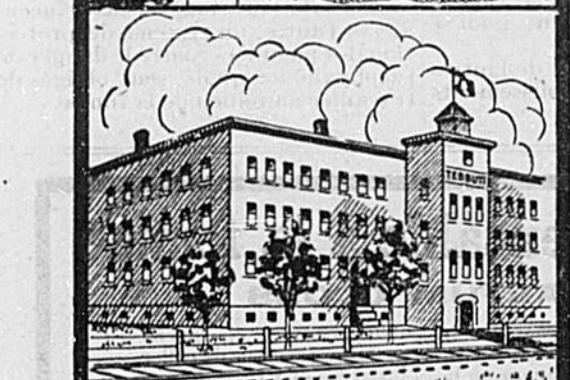
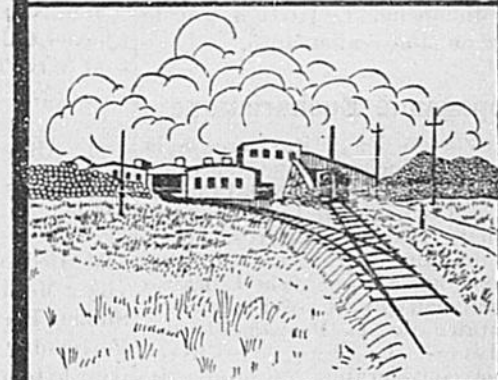
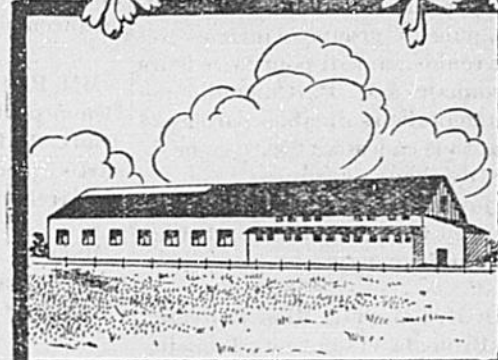
TROIS RIVIÈRES possède un port magnifique, admirablement situé à mi-chemin entre Montréal et Québec, pour recevoir les plus gros transatlantiques et toute une flotte de marine marchande avec une superficie de quelque 700,000 pieds en eau profonde, une longueur de quais de plus d'un mille, des hangars permanents, des hangars provisoires pour le fret océanique, des enclos et abris pour le bétail, un entrepôt frigorifique, des voies de garage, etc., etc.

## INDUSTRIELS ! MANUFACTURIERS !

A quelque point de vue que vous vous placiez, vous ne trouverez pas réunis ailleurs les multiples avantages que vous offre la Ville Industrielle des TROIS-RIVIÈRES.

Pour toutes informations, écrivez à

M. le Greffier de la Ville des Trois-Rivières.



Impressions de luxe et commerciale au "Bien Public,"  
3, Rue Hart. Demandez nos Prix.

## Courrier de la Cité

### La Lutte Antialcoolique

Aussi publiée par "L'Action Sociale" de Québec, une brochure de quarante pages, contenant tous les articles critiquant les prétentions émises par les brasseurs dans leur fameux mémoire prônant la vente du vin et de la bière.

Tous ceux qui s'intéressent aux choses de la tempérance feraient bien de s'en procurer un exemplaire. S'adresser à l'Action Sociale, Québec.

Le Rév. Emile Lessard, ancienne ment vicaire à St-Philippe, et qui vient d'être victime d'une longue et cruelle maladie, est aujourd'hui desservant de la jolie paroisse de St-Louis de France.

### Décès

M. J. L. Sanschagrin, échevin, et Madame Sanschagrin, ont en la douleur de perdre leur fille, Marie, Colette, Charlotte, âgée de 13 mois.

Les funérailles ont eu lieu mardi à quatre heures, à la Cathédrale. — Nos sympathies.

### Mariage Dumoulin-Grenier

Mardi dernier, le 19, M. Paul Dumoulin, comptable de la maison R. Ryan conduisait à l'autel Mlle M. Georgette Grenier, fille de feu Pierre Grenier de St-Maurice.

La bénédiction nuptiale a été donnée en l'oratoire de l'évêché par M. l'abbé Dominique Grenier, frère de l'épouse.

M. Chs Dumoulin, shérif, accompagnait son fils, M. le Dr Grenier conduisant sa sœur.

Le personnel de la fabrique R. Ryan, puis un groupe d'intimes s'étaient réunis, samedi pour faire leurs bons souhaits à M. P. Dumoulin accompagnant leurs aimables paroles de substantiels cadeaux : \$50.00 en or de la part de chaque groupe.

Les joyeux époux sont partis le même jour en voyage de noces. Ils font le tour du Saguenay.

Le Dr H. Boisclair, Mme Boisclair, Mlle Brunelle étaient aux Trois-Rivières dimanche. Le parti a fait le voyage de Montréal en auto.

### Propagande Eucharistique

Pour l'achat des petits livres de la Propagande Eucharistique, tels que : "Allez à Joseph", "Marie et l'Eucharistie", "Comment il faut servir le bon Dieu", "Recueil de prières", "Chapelets du Saint-Sacrement, etc., vous pouvez vous adresser à la Librairie Charbonneau qui est aussi la grande dépositaire de la Propagande des Bons Livres. La vente de ces livres est déjà considérable, qui prouve du reste que les amateurs de lectures saines des bons livres sont encore nombreux et savent apprécier notre initiative.

### Feu Octave Pleau

Vendredi dernier, le 15, est décédé, à la résidence de sa sœur, rue Ste-Julie M. Octave Pleau, comptable, dans la 57e année de son âge. M. Pleau était un ancien élève du Séminaire St-Joseph de cette ville, et l'un des plus brillants.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Massicotte assisté de MM. Trudel et Baril. Remarqués dans le cortège : MM. Frs. Pleau, Dr Leduc, Jos. Blouin, J. Bourgeois, Henri Godin, Frs. Lajoie, Dr Godin, Nap. Godin, H. Mottet, R. Ferron, Ph. Lanson, de.

### DE PASSAGE

M. Olivier Davis, de Nashua N.-H. E.-U. l'hôte de M. J. F. Trudel.

Jeune homme ayant une année d'expérience demande emploi comme commis de bar.

S'adresser à 205 Ste-Julie.

### Bapêmes

Le 17 août l'épouse de M. N. E. Godin, une fille, Marie, Françoise, Louise. Parrain, M. Richard Godin, marraine, Mlle Louise Godin.

Le 18 août, l'épouse de M. Ernest Viviers, une fille, Marie, Germaine, Gilberte. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Fontaine.

Le 19 août, l'épouse de M. Dionis Gélinas, un fils, Jos., Omer, Hervé. Parrain et marraine, M. et Madame Ludger Carboneau.

Le 19 août, l'épouse de M. Louis Charette, un fils, Jos., Donat, Armand, Ovide. Parrain, M. Donat Milot, marraine, Mlle Clara Charette.

Mme Chrysologue Bolduc est de Passage chez sa mère, Dame Vve G. Dufresne, de la Banlieue. Demain notre aimable visiteuse retournera à La Tuque, lieu de sa résidence.

De passage M. J. A. S. De Carufel, secrétaire trésorier de "La Patrie", Madame De Carufel et leur fils, les hôtes de M. L. D. Blais de cette ville.

### En Automobile

M. Chas. Bourgeois, Madame Bourgeois, M. et Madame Barnard, et famille, ont fait le voyage à Montréal en automobile, vendredi.

MM. Philippe Bigné, avocat, Ernest Denoncourt, architecte, et Léon Badaux, de la Banque de Québec, sont partis vendredi pour un voyage au Lac Archange.

Madame Real Lajoie est revenue lundi du Lac Maskety où elle était l'invitée de M. et Mme F. S. Tourigny.

MM. Alex. Hébert, de Montréal, et Charles Calixte Hébert, de Rimouski, sont aux Trois-Rivières pour leurs vacances.

M. Alfred Marchildon, magistrat du district, est parti mardi pour La Tuque.

M. Gédéon Perreault de Victoriaville, Mesdemoiselles Germaine et Simone Perreault ; M. et Madame W. Perreault, sont aux Trois-Rivières pour le temps de l'Exposition.

Mlle Gabrielle Tessier, d'Edmonton, passe une huitaine chez Mlle Yvonne Martel.

Mlle Germaine Valentine est retournée à Montréal lundi.

Les travaux de macadamisage qui avaient été suspendus pour quelque temps sur la rue St-Joseph, ont été terminés cette semaine et la rue est maintenant ouverte à la circulation.

Les pompiers ont été appelés lundi pour un commencement d'incendie à l'Hôtel du Canada. Il n'y a pas eu de dommages.

M. Fugère Guillet, E. E. E., est parti cette semaine pour Montréal.

M. Marcel Bellefeuille est revenu samedi d'un voyage dans le Golfe St-Laurent.

Melle Rose Bigné ainsi que Melle Alice Pothier passent quelque temps au Lac Archange.

On est à parachever les travaux de macadamisage sur la rue Bonaventure, au pied de la Côte du Précieux Sang. La ville a aussi décidé de faire paver les rues Royales et Laviolette, sur une certaine longueur. Les travaux devront commencer sous peu.

M. Uldoric Martel vient d'être nommé Evalueur de la Cité, en remplacement de M. Trudel.

Plusieurs convois de moissonneurs sont passés aux Trois-Rivières cette semaine, en route pour l'Ouest. La récolte sera abondante dans les nouvelles provinces et l'on craint de manquer de moissonneurs.

Les autobus venus de Montréal pour transporter les visiteurs sur le terrain de l'Exposition, ont dû cesser leurs voyages mardi matin. Ces voitures étaient la propriété de M. Stockwell, de Montréal, et n'étaient pas bien vues des charretiers trifluviens.

La 15me Exposition annuelle de la Vallée du St-Laurent est ouverte depuis lundi. Tous les jours une foule considérable de trifluviens et d'étrangers se rendent sur le terrain pour visiter les exhibits et assister aux courses qui, cette année, sont de toute beauté. Jamais notre Exposition n'a été plus attrayante que cette année à ce point de vue, et tous s'accordent à dire la même chose. Les attractions devant la grande estrade sont bien choisies et les envolées de Paoli, sur son oiseau Rouge, sont un véritable régal.

Ceux qui sont allés aux courses lundi et mardi, sont revenus satisfaits. Oro B. propriété de M. L. N. Jourdain est arrivé bon premier dans la free for all des trotteurs.

Hier, les directeurs de l'Association Agricole ont reçu les ministres et les députés qui ont constaté la beauté des exhibits.

M. Pierre Neault, de Grand'Mère, était en ville au commencement de la semaine.

### Chez nos frères d'Acadie

C'est vendredi dernier, le 15 août, à Shédiac, N. B., qu'a été célébrée avec une solennité extraordinaire la fête nationale des Acadiens. Il y eut messe pontificale par S. G. Mgr Leblanc, l'évêque de Saint-Jean. Après la messe, des adresses furent présentées. Aux Acadiens, Mgr Leblanc dit en substance : Ne rougissez jamais de votre langue et de votre nationalité. Rappelez-vous qu'elles vous aident à rester catholiques. Vous apprendrez ainsi à ne pas rougir de votre foi.

Plusieurs discours furent prononcés, tous très intéressants, par le Dr Sormany, l'abbé P. C. Gauthier, curé de Palmer Road, le R. P. Lecavalier, recteur de l'université de Memramcook, le R. P. Chiasson, directeur du collège acadien de Church Point, le R. P. Mery le Beuve, représentant du collège acadien de Caraquette, M. J. E. Prince, délégué du Comité permanent de la Langue française etc., etc.

Aujourd'hui, le 21 août, c'est la clôture du congrès de Tignish, I.P.E. Nous avons des raisons de croire que ce second congrès sera digne de celui de Shédiac. S. G. Mgr Leblanc doit y prendre part.

## Courriers

### ST-TITE

M. Augustin Lacoursière, est parti pour une courte promenade à Montréal.

M. Raoul Simard, de la Banque Nationale, ici, est revenu de la Baie St-Paul où il a passé ses vacances dans sa famille, enchanté de sa promenade.

M. J. L. Oscar Tourigny, de la Banque Nationale, est actuellement en vacances.

Melle Antoinette Lefebvre de St-Maurice est en promenade à St-Tite chez Mme P. Cossette.

Melle Rebecca Fournier et sa tante Mme Jos. Frigon, de Gilbertville, Mass. étaient en promenade chez M. Henri Frigon et autres parents la semaine dernière.

M. Alph. Jarry, et sa [mère, de Montréal, étaient en promenade chez Madame Léger Desaulniers, la semaine dernière.

MM. les Docteurs Bédard, des Trois-Rivières, A. Perreault, du Cap de la Madeleine, et Deschênes de Shawinigan, étaient à St-Tite dimanche dernier.

MM. H. Marchand, M. D., de Champlain, Octave Marchand, de Meriden, Conn., Téléphore Marchand et Wilbrod Marchand de Chicago, étaient en promenade chez MM. Pierre et Louis Marchand la semaine dernière.

Mesdames X. Massicotte, de Bridgeport, E. U. et Lanneville de Waterbury, Conn. passent quelques temps de repos chez Dame Joseph Périgny.

Melle A. Charest, de Québec, étaient en promenade chez M. J. A. Dessureault, la semaine dernière.

M. Georges Smith, de Shawinigan, a passé la fin de la semaine chez M. J. O. Lacoursière.

M. et Mme Eugène Frenette, de Montréal, et leur garçon Donat étaient en promenade chez M. A. Marcotte, la semaine dernière.

M. Albert L'Heureux, qui était allé passer ses vacances à St-Barthélemi, etc., nous est revenu enchanté de son voyage.

MM. Conrad Desaulniers et Joseph Cloutier, après avoir passé une belle vacances parmi nous sont retournés reprendre leur ouvrage de tailleurs à Montréal.

M. et Mme S. Matte sont allés passer quelques jours de repos à Ste-Théele, cette semaine.

MM. Henri Trudel et J. H. Desilets, ainsi que Melle Rose et Cécile Trudel de Shawinigan, ont passé plusieurs jours à St-Tite, les hôtes de MM. Geo. H. Trudel et J. A. Pothier.

### BECAN COURT

L'Assomption.—Cette belle fête de la Sainte-Vierge a été célébrée ici, d'une manière inaccoutumée. Grâce au dévouement et à l'habile direction, que M. l'abbé A. Lefebvre, vicaire, sait donner à un chœur de chant. La messe de "Battman" a été très bien exécutée. Les principaux soli ont été chantés par MM. l'abbé A. Lefebvre, Maurice Blondin, Léopold Cyrenne, dans la partie de tenor, Emile Dumont, alto et Jos. Blondin, basse.

A l'offertoire, Melle Pauline Leduc a rendu avec beaucoup de grâce, le solo d'un "Je vous salue Marie."

Les vêpres ont été aussi très solennelles, au Salut, le trio "Jesu Dei vi-vi" de Verdi, a été joliment exécuté par Melle Rosa Beauchesne et MM. l'abbé Lefebvre et Jos. Blondin, de même que le "Tantum ergo de Pan-tonet," par le chœur de chant.

M. A. A. Leduc, tenait l'orgue.

Le sermon sur la fête du jour, a été donné par M. le vicaire A. Lefebvre. Le jeune prédicateur a été comme d'habitude, aussi pratique qu'éloquent.

Le Rév. A. O. Papillon, ptre curé, officiait. L'église avait, pour la circonstance, une parure, qui dénotait beaucoup de bon goût. La décoration en avait été faite, par les dames de l'Assomption du convent de Bécan-court.

Dimanche soir, Mme A. A. Leduc, invitait quelques intimes, parmi les jeunes, pour rencontrer les

## La plus Grande Semaine de Vente Dans l'Histoire de notre Maison

### Chaussures Blanches pour Dames, Hommes et Enfants Etc.

Magnifique chaussures blanches de "Mubuck." Il n'y en a pas de plus désirables au Canada et aux Etats-Unis. Souliers et bottines boutonnés pump en cuir "Mubuck."

Valeur \$4.00 réduits.....**3.15**  
Valeur \$3.50 réduits.....**2.80**  
Soulier pump Canvas blanc, Valeur \$2.50 pour Dames—**1.75**  
Bottines boutonnées en Canvas blanc pour Dames—**2.25**  
pointures 2 à 7.....**1.60**  
pointures 11 à 2.....**1.35**  
Enfants—pointure 3 à 10.....

### Offre Spécial pour Dames

300 Paires d'escarpins et d'oxfords, en cuir tan chocolat—Prix régulier \$3.50 et \$3.00, réduits.....**1.75**

Sur nos marchandises d'été telles que souliers pour Hommes Dames, Fillettes et Enfants etc. Nous donnons **20 POUR CENT** de réduction. N'oubliez pas le magasin

## René & Duplessis

14 rue Des Forges, Trois-Rivières.

demoiselles Paradis de Woonsocket, R. I., E.-U.

Comme toujours l'hospitalité a été cordiale et les amusements aussi variés que charmants.

## Importante Invention

### Un Ingénieux Système de Ventilation

M. Joseph-Philas Marois, domicilié au No. 921, rue St-André, à Montréal, est actuellement à Québec dans le but de populariser un nouveau système de ventilation aussi ingénieux que peu dispendieux.

Ce système, dont M. Marois est l'inventeur, et qu'il a fait breveter, peut s'adapter parfaitement et facilement à n'importe quelles fenêtres : à celles des résidences privées comme à celles des maisons d'éducation et de charité ou des établissements manufacturiers. Il fonctionne automatiquement et assure à tout intérieur de maison ou de manufacture une ventilation tout à fait hygiénique.

Des hygiénistes, auxquels M. Marois a expliqué son système, l'ont trouvé parfait et absolument digne de recommandation. D'ailleurs ce système est très simple et si remarquable même à première vue, qu'il se recommande de lui-même.

M. Marois veut tenter de l'introduire dans quelques établissements de Québec.

M. Marois est un esprit inventif. Il a déjà à son crédit plusieurs inventions dont l'une surtout est destinée à révolutionner le système de pose des rails en substituant aux dormants ordinaires un lit de fer ou d'acier sur lequel le rail vient reposer.

Non seulement ce procédé augmente la stabilité de la voie, mais il permet de changer un vieux rail pour un neuf en quelques minutes, et sans qu'il soit besoin d'enlever le pavage de la rue. En faisant sauter deux pavés de côté du rail, on peut immédiatement déposer ce rail et en mettre un autre à sa place. L'ouvrage qui exigeait des centaines d'hommes peut se faire par une simple équipe habituée à ce genre de travail. D'où, économie de temps et d'argent, en même temps que disparition complète des inconvénients qui accompagnent toujours un changement de voie.

M. Marois a fait breveter cette invention aux Etats-Unis comme au Canada, et en août 1912, le *Railway Journal of Canada*, une autorité en la matière, publiait une description illustrée de ce nouveau procédé en faisant ressortir tous les avantages.

M. Marois a sur le métier deux autres inventions qu'il doit faire breveter prochainement. L'une est un système de sauvetage en cas d'incendie, et l'autre, un système de protection des pompiers contre le danger de l'asphyxie lorsqu'ils sont obligés de travailler au milieu de la fumée.

## L'indispensable à la femme

### PARFUM GLOSS

Mis dans votre empois, en le délayant, vous épargnera de l'ouvrage, enchevêtrera votre fer à repasser de colle sur le linge, donnera un beau lustre à votre linge, le parfumer d'un parfum de violette.

Parfum Gloss vous coûte seulement 10c le paquet et vous donne la satisfaction de 10 semaines de repassage facile. Demandez un échantillon gratuit à votre marchand ou écrivez à

J. N. GODIN, Trois-Rivières

### PERDU

Un gilet en flanelle barré rouge et noir (Blazer) a été perdu entre les rues Avenue Laviolette, Royale, Bonaventure, Notre-Dame et St-Georges. Prière de le remettre au No 66 Avenue Laviolette ou au Bureau du Bien Public. Récompense libérale.

### A Vendre

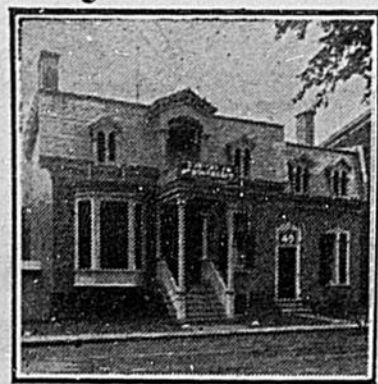
Engin neuf à gazoline ou pétrole, à volonté. Trois forces quand petite vitesse ; cinq, quand grande. Aussi appareil complet pour creuser puits artésiens. A bon marché.

S'adresser à O. J. B. ST-GREGOIRE, 21-8 3f CO. NICOLET.

Pour vos impressions adressez-vous au Bien Public, 3 rue Hart.

## HOPITAL DU Dr. BOURGEOIS

TROIS-RIVIERES, P. Q.



Médecine, CHIRURGIE GÉNÉRALE, Maladies de la Gorge, du Nez et des Oreilles, Accouchements, Rayons X, Radiographie par les appareils les plus nouveaux, Electricité Médicale (Haute fréquence.)

47 et 49 Av. LAVIOLETTE

Une visite est sollicitée.

Pour toutes informations s'adresser au

Docteur Bourgeois, PROPRIÉTAIRE.

### Piano à louer

Bon piano à louer à de bonnes conditions.

S'adresser à Mine Sévère Dumoulin, 4f-14-8 Hopital St-Joseph.

## PROFITEZ DE NOTRE GRANDE VENTE

d'un fonds de magasin de chaussures de Montréal. Nous avons acheté pour au delà de \$5000. qui doivent être vendues à sacrifices :: ::

150 paires Bottines, veau, "Good Year" de \$3.50 red. à..... **\$2.00**  
100 paires Bottines, Dongola, \$2.50, réduit à..... **1.25**  
100 paires Souliers, réduit à..... **.75**

ENEZ NOUS VOIR.

A. CORBEIL

32, Rue Des Forges

G. COURTOIS, Gerant.

On répare les chaussures.

TEL. BELL 546

## Librairie Charbonneau

### "Voix Canadiennes : Vers l'Abîme"

Par ARTHUR SAVAETE

TOME I Mémoires confidentielles de NN. SS. les Evêques Bourget et Laflèche, du P. Jones, S. J. Biens des Jésuites, Trois causeries Franco-Canadiennes ; Gallicanisme et libéralisme en Canada ; Le grand Dérangement des Acadiens.

TOME II Tricentenaire ; Influence spirituelle, indue, Programme Catholique, Mgr Laflèche contre Mgr Taschereau ou l'enseignement de Laval ;

TOME III Condamnations arbitraires ; La Source du mal en Canada, Mgr Laflèche et l'irrégularité de la succursale de Laval ; influence indue ; Intrigues à Rome de Sir Wilfrid Laurier.

TOME IV et V L'Université Laval de Québec et de Montréal, leurs origines, enseignement et conflits ; Procès et Plaidoyers ; Procès Landry contre Taschereau

TOME VI Mgr L. F. Laflèche, sa vie, ses contrariétés et la Division de son diocèse. Procédés devant Mgr H. Smelders, délégué apost.

TOME VII et VIII Les Ecoles du Nord-Ouest depuis l'origine à nos jours, avec tous documents y relatifs au point de vue politique, religieux et international. Enquête apostolique, Mgr Taché, Mgr Langevin, MM. Laverne, Landry et Bourassa. Luttons pour la liberté scolaire.

NOTA. En préparation : Les Oeuvres Oratoires de Mgr Laflèche, un fort volume in-8 (sera en vente en juillet 1913)

La Librairie Charbonneau, 189 rue Notre-Dame, Trois-Rivières qui offre en vente cet ouvrage à ses clients, procure aussi tous autres ouvrages parus en France et à l'étranger aux meilleures conditions.

## Librairie Charbonneau,

189 N.-Dame, TEL BELL 302. Trois-Rivières.

(Voisin de la maison Jos. L. Fortin. En face du Magasin de 10c)